

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2749 - VENDREDI 28 OCTOBRE 2016

COOPÉRATION

Le président
Paul Kagame en
visite de travail
à Brazzaville

Paul Kagame, est arrivé hier à Brazzaville en compagnie de sa ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, pour une visite de travail de 48 heures.

Accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue, Denis Sassou N'Guesso, le chef de l'Etat rwandais n'a fait aucune déclaration officielle sur l'objet de sa

venue au Congo. Selon le protocole national, Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagame parleront en tête-à-tête de la coopération entre les deux pays dont les relations bilatérales ont été dynamisées ces derniers temps par l'ouverture réciproque d'ambassades à Kigali et à Brazzaville et des visites mutuelles de haut niveau. [Page 3](#)



Paul Kagame accueilli par Denis Sassou N'Guesso à l'aéroport international Maya Maya

DROIT DES AFFAIRES

Le Conseil des ministres
de l'Ohada planche sur
le budget 2017

Le présidium

Les ministres des pays membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) ont entamé le 27 octobre à Brazzaville les travaux de la 42^e session

de leur instance. Une réunion dont l'un des principaux enjeux sera l'adoption du budget de cette organisation pour l'exercice 2017. Ouvrant les travaux, le Premier ministre congolais,

Clément Mouamba, dont le pays dirige le conseil des ministres, a souhaité « la rigueur » dans l'examen du budget de l'institution, afin de lui donner les moyens de son action. [Page 2](#)

DISPARITION

Hommage de la
République à Claude
Abraham Milandou

Le député de la circonscription de Loandjili 3, décédé le 12 octobre à Paris sera inhumé ce vendredi dans sa ville natale, Pointe-Noire. La veille, une cérémonie d'adieu des corps constitués nationaux a été organisée en sa mémoire sous la direction des présidents des deux chambres du Parlement, Justin Koumba et André Obami-Itou.

Dans une oraison funèbre présentée pour la circonstance, le député Fernand Sabaye a salué la mémoire de ce passionné du débat politique. Claude Abraham Milandou, détenteur d'une maîtrise en droit, était membre du comité central du Parti congolais du travail.

[Page 16](#)

CENTRAFRIQUE

La société civile taxée
de manipulation
par le gouvernement

À la suite de l'appel de ville morte instituée, le 24 octobre, par la société civile et qui a causé mort d'hommes à Bangui, le gouvernement centrafricain et la Minusca ont accusé, dans une déclaration, certains hommes politiques de manipulateurs.

Le pouvoir de Bangui qui a qualifié de plan funeste cet appel a estimé que l'objectif des initiateurs était de déstabiliser les institutions issues des élections. « Certains hommes politiques tapis

dans l'ombre et se cachant sous la bannière de la société civile tentent une fois de plus de troubler l'ordre public chèrement acquis par le peuple centrafricain », accuse la déclaration.

[Page 6](#)

HUMOUR

Près de cinquante artistes
prennent part au festival Tuseo

Brazzaville est depuis hier la capitale du rire avec près d'une cinquantaine d'artistes comédiens qui égayent le public à l'Institut français du Congo, à l'occasion de la 9^e édition du festival international du rire, Tuseo. Venus de la France, de la Guinée Conakry, du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon,

de la République démocratique du Congo et du Congo, ces artistes conduits par la directrice du festival, Lauryathe Céphyse Bikouta, ont été reçus par le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamon.

[Page 11](#)

ÉDITORIAL

Failles

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Failles

Au terme d'une semaine marquée par le débat qui s'est déroulé dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale autour des actes de violence que commettent dans une partie du département du Pool les « ninjas » de Frédéric Bintsamou, il apparaît de façon claire que l'Etat ne se laissera ni intimider, ni manœuvrer dans sa quête de la sécurité intérieure. Et l'affirmation publique de cette volonté, de cette détermination, par le Premier ministre ne peut que rassurer la grande majorité des citoyens congolais pour lesquels la paix civile est aujourd'hui un bien inestimable.

Disons-le sans l'ombre d'un doute, seul un Etat fort, c'est-à-dire organisé et structuré pour faire respecter les libertés qui fondent la démocratie, peut garantir à chacun d'entre nous qu'il vivra comme il l'entend sans être soumis directement ou indirectement à la violence aveugle des extrémistes. Peut-être – sans doute même – parce qu'il a subi à plusieurs reprises les conséquences dramatiques de cette violence, notre pays s'est organisé depuis le début des années 2000 pour qu'elle ne se renouvelle pas. Mais ce qui se passe depuis quelques semaines dans quelques villages du Pool démontre, s'il en était besoin, que les dernières failles du système qui protège chacun d'entre nous doivent être comblées sans délai.

Si, en effet, le « Pasteur Ntoui » a pu agir comme il l'a fait lors du vote présidentiel en tentant de semer le désordre dans les quartiers sud de Brazzaville, puis en se réfugiant dans ce qui fut son fief durant la guerre civile de 1998-1999, c'est bien parce que la puissance publique n'a pas su anticiper, puis bloquer ces actes criminels. Ni le renseignement, ni la réaction des autorités locales, départementales et nationales, ni même la force publique n'ont été véritablement à la hauteur du défi que leur lançait la poignée de voyous ainsi manipulés.

Ajoutons à ce qui précède que ces défaillances n'ont rien de surprenant, ni même d'ailleurs de choquant, étant donné l'ordre qui régnait jusqu'alors dans cette partie du pays, mais qu'il convient maintenant d'en tirer les leçons afin qu'elles ne se reproduisent plus. Autrement dit faire en sorte que les garanties publiques exposées par le chef du gouvernement et ses ministres devant les députés ne restent pas lettre morte, mais soient effectivement appliquées sur le terrain par tous ceux et toutes celles qui en ont la responsabilité.

Les Dépêches de Brazzaville

DROIT DES AFFAIRES

Le conseil des ministres de l'Ohada examine le budget exercice 2017

La 42^{ème} session du Conseil des ministres des Etats membres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) s'est ouverte le 27 octobre à Brazzaville. Ces assises sont consacrées à l'examen du budget 2017 et à l'adoption des différents points retenus par le comité des experts de l'Ohada au cours de leur réunion tenue le 24 octobre.

Le lancement des travaux du Conseil des ministres de l'Ohada a eu lieu jeudi, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. En effet, sur les dix-sept Etats-membres, des ministres et délégués des douze Etats ont répondu à l'appel. Prélude à ce conseil, le comité des

un levier incontournable de stimulation des investisseurs, de développement du secteur privé et de dynamisation de la croissance économique, sans laquelle toute perspective de développement humain ou de réduction de la pauvreté serait compromise », a déclaré à l'ouverture des travaux, le Premier ministre Clément Mouamba.

Le président en exercice du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), Pierre Mabiala, assure jusqu'au mois de décembre prochain la présidence de cette institution. Pour la présidence congolaise, l'exemplarité de la gouvernance doit être à la fois un principe et un référentiel de gestion quotidienne des institutions



Une vue des participants

experts s'est réuni afin de préparer les points qui seront débattus lors de cette réunion.

Ce conseil doit examiner entre autres, la question de l'usage des Français, Anglais, Espagnol et Portugais comme langues officielles du travail, l'adoption des statuts révisés de l'Ecole régionale supérieure de la magistrature (Ersuma) et du secrétariat permanent de la Commission de l'Ohada ; l'adoption d'un Acte uniforme sur l'affacturage des entreprises, ainsi que le budget d'exercice 2017 de l'organisation.

« Il incombe à tous les Etats membres la responsabilité d'œuvrer à la consolidation des acquis et à la pérennisation de ce qu'est devenu, au fil des ans,

de l'Ohada.

« La même rigueur est exigée pour le vote du budget de l'Ohada, question principale à l'ordre du jour de la session qui s'ouvre aujourd'hui », a martelé Clément Mouamba, avant d'annoncer la restauration par le Congo du mécanisme de financement autonome de l'Ohada.

Le secrétariat permanent de la Commission de l'Organisation entièrement du même avis : « Les institutions de l'Ohada placent toujours une grande confiance en cette présidence et souhaitent que soient achevés plusieurs chantiers ouverts », a souligné le secrétaire permanent de l'Ohada,

le professeur Dorothé Cossi Sossa.

L'adoption de l'Acte uniforme révisé sur les comptabilités des entreprises

Parmi les chantiers ouverts évoqués par le professeur Dorothé Cossi Sossa, il y a notamment l'adoption de l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises qui devrait, selon ce dernier, se conformer aux décisions de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation d'octobre 2013. « Le droit secrété par notre organisation doit à la fois refléter les particularités culturelles, juridiques et judiciaires qui sont les nôtres, s'ouvrir à d'autres systèmes et à la modernité afin de satisfaire aux exigences de la compétitivité des entreprises et de la promotion des investissements privés », a insisté prof Dorothé Cossi Sossa.

Le Premier ministre congolais rassure : « notre pays est disposé à convoquer une session extraordinaire pour l'adoption de l'Acte uniforme sur le système comptable Ohada révisé, et l'actualisation de nos normes d'informations financière », a-t-il dit.

Selon un expert, le projet de l'Acte uniforme pourrait être disponible avant fin décembre, c'est-à-dire avant le terme du mandat de la présidence congolaise. A en croire cet expert, le nouvel Acte révisé permettra de combler quelques insuffisances.

Il s'agit notamment de l'absence du tableau de variation des capitaux propres ; l'activation de certaines charges en actifs immobilisés ; l'inexistence d'un seul crédit-bail alors que les normes IFRS intègrent toutes les locations-financements et la distinction entre activité ordinaire et hors activité ordinaire... Rappelons que cette rencontre de Brazzaville est la deuxième session successive sous la présidence congolaise, après la 41^{ème} session tenue les 16 et 17 juin derniers.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-RWANDA

Paul Kagame à Brazzaville, une visite de plus pour raffermir les relations bilatérales

Arrivé au Congo le jeudi 27 octobre pour une visite de travail de 48 heures en matinée, le chef de l'État rwandais, Paul Kagame, a été accueilli à l'aéroport de Maya-maya par son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso. Dans l'après-midi, les deux personnalités ont eu un tête-à-tête consacré au renforcement des relations bilatérales.

Même si jusqu'au soir du même jour, aucune déclaration officielle n'a été faite, l'on sait que cette visite sera, une fois de plus, l'occasion d'élever le niveau de la coopération entre Brazzaville et Kigali. En témoignent les visites que les deux chefs d'État effectuent de temps à autre dans chacune de leurs capitales respectives, la nomination des ambassadeurs, des échanges diplomatiques, dont ceux entre les ministres chargés des Affaires étrangères du Rwanda et du Congo. À cela s'ajoute l'existence de plusieurs accords signés entre les deux parties lors des 3e et 4e commis-



Paul Kagame et Denis Sassou N'Guesso à Brazzaville (DR)

sions mixtes tenues respectivement du 7 au 9 novembre 2011 à Brazzaville et du 27 au 29 juillet 2016 à Rubavu (Gisenyi), dans le nord-est du Rwanda. Parmi ces accords figurent l'accord portant création du comité commercial mixte, le

mémorandum d'entente dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le protocole d'accord dans le domaine de la culture, du sport et de la jeunesse, l'avenant au mémorandum d'entente dans le domaine

de l'environnement et des ressources naturelles. S'y ajoutent le mémorandum d'entente dans le domaine de la police, la convention d'extradition et de transfèrement des condamnés, le mémorandum d'entente dans les services correctionnels

et pénitentiaires, le protocole d'accord dans le domaine de la santé, le protocole d'accord dans le domaine de la promotion de la femme et de l'intégration du genre.

Dans le souci d'élargir le champ d'action de la coopération bilatérale, Brazzaville et Kigali ont signé de nouveaux accords lors de leur 4e commission mixte. Au nombre de ces textes, on peut citer celui portant sur les consultations régulières sur les questions bilatérales et multilatérales d'intérêt commun, celui consacré aux échanges de produits d'origine agricole et animale sans oublier l'accord sur la mise à disposition des terres dans les deux pays en vue de la réalisation des projets, et la liste n'est pas exhaustive. Les deux parties espèrent dynamiser encore leur coopération lors de la 5e grande commission mixte qui se tiendra au Congo en 2018. Notons pour rappel que la grande commission mixte entre les deux pays a été instituée le 17 août 1982 à Brazzaville.

Nestor N'Gampoula

MFILOU

La chapelle de l'hospice des séniors désormais disponible

La chapelle installée dans la maison des personnes du troisième âge à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville a été inaugurée le 26 octobre en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance et initiatrice du projet.

Puisqu'il s'agit de l'inauguration d'une chapelle, sa bénédiction a été faite par l'abbé Rhod Sakani Yiseno, au cours d'une cérémonie qui a rassemblé, non seulement les pensionnaires de Mfilou, mais également ceux de l'hospice Paul Kamba située à Poto-Poto, qui ont voulu se joindre à leurs collègues pour la circonstance.

Dans son mot introductif d'action de grâce, l'homme de Dieu a précisé : « Nous sommes venus inaugurer cette chapelle, ce lieu sacré pour reconnaître les provenances de l'amour du seigneur, pour rendre grâce à Dieu à l'occasion de la bénédiction de cette chapelle et de toute la structure, afin que Dieu bénisse tous ceux qui ont contribué à sa construction ».

L'abbé Rhod a fait savoir que, la façon dont nous traitons les autres a une grande influence sur ce que nous expérimentons des bénédictions et de la faveur de Dieu. Sur ce, il faut mettre un point d'honneur à être aimable, et à faire le bien. Si vous le faites, a-t-il poursuivi, Dieu récompensera vos efforts et déversera sur vous son abondante bénédiction.

« Personne n'a jamais vu



Cérémonie de bénédiction de la chapelle /crédit photo adiac

Dieu, mais par nos yeux humains, nous continuons à le voir à travers les hommes et les femmes que le seigneur a placés sur notre chemin pour nous indiquer la voie qui conduit vers lui. Nous pouvons lire la présence du seigneur à travers les actes posés par des hommes comme a dit le seigneur : J'avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez habillé, j'étais malade et vous m'avez visité... », a commenté l'abbé Rhod Sakani Yiseno, dans sa prédication tirée dans Mathieu

25, versets 31 à 46. Désormais, a-t-il ajouté, les pensionnaires viendront tous les jours signer un pacte de foi ou une alliance avec Jésus Christ. Ils viendront puiser des forces nouvelles dans cette chapelle pour se revigorer, se fortifier et se jeter davantage dans la mission du seigneur. Par la même occasion, il a invité les pensionnaires et toute autre personne à respecter ce lieu saint et sacré.

Après avoir remercié Dieu de lui avoir donné l'inspiration et la force de s'occuper des personnes du troisième âge, l'épouse du chef de l'Etat a exhorté le personnel du centre

à faire de l'amour du prochain leur priorité, et à s'occuper convenablement des vieillards.

« La Bible dit que la chose

l'épouse du chef de l'Etat. Dans les prochains jours, ils ont promis distribuer des couches jetables et des médicaments de



Antoinette Sassou N'Guesso s'adressant aux pensionnaires /crédit photo Adiac

la plus forte, c'est l'amour. L'amour pour Dieu et l'amour pour son prochain. Mais cet amour doit devenir le principe dominant dans tous les domaines de notre vie. Nous devons faire de l'amour la base essentielle de notre attitude dans tous les domaines de votre vie », a martelé la présidente de la Fondation Congo Assistance.

Présents à cette cérémonie, les jeunes de la diaspora ont posé à leur manière un acte d'amour, en mettant à disposition des pensionnaires, des cannes, des tee-shirts et un véhicule. Un geste significatif apprécié par

première nécessité.

Rappelons que l'hospice des séniors de Mfilou a été inaugurée en décembre 2015 par l'épouse du chef de l'Etat. Les travaux de construction et d'équipement ont coûté environ 2,317 milliards FCFA dont 90% financés sur fonds propre de la Fondation Congo Assistance.

Hormis la maison des séniors de Mfilou, cette Fondation entend mettre en service d'autres structures construites à travers le pays, notamment à Sibiti, dans la Lékoumou, à Pointe-Noire et à Mokéko, dans la Sangha.

Yvette Reine Nzaba

Ministère de la Fonction publique et
de la Réforme de l'État
Cabinet

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE D'INFORMATION

À L'INTENTION DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT

Objet : Modalités pratiques du recensement des agents civils de l'Etat.

En application de la circulaire n°0221/PM-CAB du 2 septembre 2016, la première phase du recensement des agents civils de l'Etat sera lancée officiellement le 28 octobre 2016 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette opération concerne exclusivement les agents civils qui émargent au budget de l'Etat. Le contrôle physique se déroulera :

-à Brazzaville : aux sièges des ministères, des institutions constitutionnelles, des établissements publics, de la préfecture, de la Mairie Centrale, des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées ;

-à Pointe-Noire : aux sièges de la préfecture, de la Mairie Centrale (Hôtel OTTINA), des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées.

-Dans les départements : aux sièges de la préfecture, de la Commune ou de la communauté urbaine et des districts ;

-à l'extérieur : aux sièges des représentations diplomatiques.

La fiche de contrôle est retirée personnellement par l'agent à recenser sur la présentation de la pièce d'identité.

Chaque agent remplit correctement sa fiche, qui est ensuite signée par son supérieur hiérarchique immédiat, puis par le responsable de la structure dont il relève.

Dans les cabinets, les signatures requises sont celles du conseiller administratif et juridique et du directeur de cabinet.

Dans les directions générales, les signatures requises sont celles du chef de bureau, du chef de service ou du directeur, puis celle du directeur général.

Dans les préfectures, communes, communautés urbaines et arrondissements, les fiches sont signées par le supérieur hiérarchique immédiat de

l'agent, puis par le préfet, le maire ou l'administrateur-maire, selon le cas.

Dans les sous-préfectures, les signatures exigées sont celles du chef de village et du sous-préfet. Chaque agent doit obligatoirement joindre les pièces ci-après :

- une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- une carte photo d'identité format 4x4 ;
- un bulletin de salaire récent ;
- une copie du texte de recrutement ;
- une copie de la première note de prise de service ;
- une copie de l'arrêté de dernière promotion ;
- une copie du diplôme justifiant le grade actuel ;
- une copie de la note d'affectation ou de nomination au poste de travail actuel ;
- une copie de la note de mise en stage, en détachement, en disponibilité ou en congé de longue durée, le cas échéant ;
- une copie de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- l'original de l'attestation de présence au poste.

Aucune fiche ne devrait être remplie par une tierce personne au profit des agents non présents à leur poste de travail.

Tout supérieur hiérarchique qui couvrirait un agent déserteur ou fictif, s'exposera aux sanctions disciplinaires et pénales prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2016

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État



Aimé Ange Wilfrid BININGA

Aimé Ange Wilfrid BININGA

CONGO-ÉTATS-UNIS

Signature d'accord de production des semences améliorées

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Hellot Matson Mampouya a signé le 25 octobre, un accord de partenariat relatif à la production des semences améliorées aux études, analyses et à la gestion des sols avec l'ONG américaine : International partnership for human development (IPHD), représentée par Christian Liviu Balan.

Le protocole d'accord a une durée de cinq ans renouvelable. En cas de différend entre le gouvernement congolais et l'Iphd, précise l'accord, la controverse est réglée à l'amiable.

En effet, les deux parties se sont engagées à respecter chacune des obligations bien précises. La partie congolaise facilite le partenariat technique et scientifique entre l'Iphd et les organismes de recherche sous tutelle, assure dans le cadre du budget d'investissement, le financement de différents projets, accompagne et appuie les activités de l'ONG, ayant un pacte direct ou indirect sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population congolaise.

Le Congo mobilise également les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du partenariat



Stéphanie Sullivan, Hellot Matson Mampouya et Christian Liviu Balan

et crée des cadres d'échange et de partage d'expérience entre l'Iphd et les autres acteurs du système national de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Cependant, l'Iphd s'engage à conduire des projets communs de recherche et de développement sur la base d'une démarche collective, mobiliser les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre présent, rechercher des financements additionnels auprès de différents partenaires au développement, faciliter les contacts et la collaboration entre le ministère et les insti-

tutions de recherche scientifique et de l'innovation technologique américaines.

L'accord souligne, en ce qui concerne la publication et la diffusion des résultats, le respect et le soutien du droit à la propriété intellectuelle pour les travaux réalisés ensemble. « Toute communication sur les résultats de la recherche doit être examinée et validée par les deux parties », indique l'accord.

Notons que la signature d'accord entre le ministère de la Recherche scientifique et l'Iphd s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des Etats unis au Congo, Stéphanie

Sullivan. A cet effet, elle a rappelé les actions de l'Iphd au Congo, avant d'indiquer que les deux pays s'attellent à jouer un rôle important en appuyant les programmes de santé, nutrition et d'éducation primaire depuis 2000.

Selon Stéphanie Sullivan, l'Iphd a mis en œuvre quatre programmes en partenariat avec le gouvernement congolais en distribuant environ 30.000 tonnes de nourriture à près de 150.000 enfants. Il a appuyé la construction des écoles, l'association des parents d'élèves et les besoins en santé. « Le premier programme alimentaire pour

le progrès a mis en place un système de crédit pour l'agriculture et d'autres domaines en 2000, avant de souligner que cette année le Congo a donné 12 millions de dollars américains pour mécaniser les six fermes communautaires et créer sept centres de location de matériel », a-t-elle dit.

Pour le ministre Hellot Matson Mampouya, ce partenariat se traduit sur le plan technique et scientifique par une assistance permanente. Il permet également de s'ouvrir à l'extérieur en terme de facilitation de contacts avec les instituts et d'innovation de l'Amérique. « Nous avons choisi l'Iphd dans cette phase initiale grâce à ses actions accomplies depuis 2000, dans le domaine agricole, nutritionnel et de l'implantation des cantines scolaires pour l'alimentation des jeunes apprenants. Ce partenariat actif au plan technique et financier est porteur des réponses appropriées au département de l'agriculture, en espérant en une agriculture prospère avant d'ajouter que le Congo envisage d'accéder à l'auto approvisionnement », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE VENTE

-UNE (01) parcelle à vendre dans le quartier moukondo derrière l'église protestante sur le petit goudron avec des maisons modernes. Dimensions : 20 m x 20 m = 400 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle à vendre dans le quartier moukondo non loin du goudron de l'avenue cité des 17 avec des maisons.

Dimensions : 20 m x 13 m = 260 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle à vendre dans le quartier mougali non loin de l'avenue trois martyres et l'avenue de terre jaune.

Dimensions : 20 m x 13 m = 260 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-QUATRE (04) parcelles jumelées à vendre sur le goudron de la rue itoumbi et l'avenue mboueta mbongo a mougali.

Dimensions : 20 m x 20 m x 4 = 1600 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle à vendre dans le quartier ouenze sur le goudron de la rue itoumbi vers l'école primaire Saboukoulou avec des maisons modernes.

Dimensions : 20 m x 20 m = 400 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle dans l'enceinte du marché ouenze a mampassi.

Dimensions : 20 m x 13 m = 260 m², prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23



N° 425 /PAPN-DC

République du Congo
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire informe la population de Pointe-Noire que l'opération relative à la vente aux enchères des conteneurs en déshérence dans le Port se déroulera ce samedi 29 octobre 2016.

LIEU : Terre-plein SCAC sis sur la route arrière quai D.

HEURE : de 9h00 à 15h00.

CONDITION DE VENTE : achat comptant avec enlèvement immédiat.

Fait à Pointe-Noire, le 18 OCT. 2016

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire

Pour le Directeur Général et P/O
Le Directeur Général Adjoint
Bernard Serge Césaire BOUTA
Bernard Serge Césaire BOUTA
Diplômé en Management Portuaire

CENTRAFRIQUE

Le parquet de Bangui ouvre une enquête

Après avoir enregistré quatre morts et quatorze blessés, le parquet a ouvert le 25 octobre, une enquête sur la ville morte pour établir les responsabilités et engager des poursuites.

Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bangui, Ghislain Gresénguet, considère l'ouverture de cette enquête comme une nécessité pour le parquet. « Dès lors où des Centrafricains sont tués lors d'une manifestation, il est de notre devoir d'établir les responsabilités, c'est dans ce sens là que depuis hier, nous avons ouvert cette enquête sur laquelle se penche déjà la Section de Recherches et d'Investigations », a confié Ghislain Gresénguet.

L'enquête est encore au stade d'enregistrement du bilan. « Depuis hier, nous ne faisons que faire le bilan de la manifestation (...) C'est ainsi que nous avons pu enregistrer 4 morts et 14 blessés et l'opération continue au niveau des centres de santé », a-t-il expliqué. Le procureur a regretté le fait que la Minusca ait tiré sur les manifestants. « Nous avons appris que les Basques bleus ont tiré sur les manifestants, seule l'enquête nous le dira mais si cela est avéré, je pense que c'est grave car la Minusca est là pour nous aider à combattre l'insécurité et non tuer le peuple centrafricain », a déploré Ghislain Gresénguet.

La France met en garde

La France a dénoncé « les provocations et attaques » contre la Minusca. Romain Nadal, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, a mis en garde tous ceux qui chercheraient à faire obstacle à la réconciliation des Centrafricains et a souligné que les auteurs des violences devront rendre compte de leurs actes. Un mouvement de la société civile centrafricaine a appelé à une journée ville morte le 24 octobre, pour exiger le départ des Casques bleus de la Minusca. A l'appui de sa requête, ce mouvement évoque l'incapacité ces derniers à désarmer les groupes militaires irréguliers et à protéger les civils. Les activités reprennent timidement à Bangui après la ville morte de la vieille. Le mot d'ordre a été suivi à plus de 90%. Elle était organisée par la société civile pour exiger le départ de la Minusca accusée d'inaction face aux rebelles.

Josiane Mambou Loukoula

Le gouvernement et la Minusca accusent des politiques de manipuler la ville morte

La ville morte du 24 octobre dernier relève de la manipulation. C'est la position du gouvernement centrafricain et de la mission onusienne qui accusent des politiques d'être derrière ce mouvement.

Le gouvernement centrafricain a qualifié de plan funeste, la manifestation du lundi, dont l'objectif selon l'exécutif est de troubler l'ordre public. « Certains hommes politiques tapis dans l'ombre et se cachant sous la bannière de la société civile tentent une fois de plus, de troubler l'ordre public chèrement acquis par le peuple centrafricain. Les manifestations et appels à la désobéissance civique du lundi 24 octobre s'inscrivent en droite ligne du plan funeste ourdi par ses hommes politiques connus des services de police et de la Justice », a précisé la déclaration.

Pour le pouvoir de Bangui, l'objectif des initiateurs de la ville morte, était de déstabiliser les institutions issues des élections qu'il qualifie

d'exemplaires sur le continent africain. La déclaration du gouvernement accuse les hommes politiques, ayant du mal à digérer leur échec, de vouloir « aggraver les maux dont souffre le peuple cen-

« Certains hommes politiques tapis dans l'ombre et se cachant sous la bannière de la société civile tentent une fois de plus, de troubler l'ordre public chèrement acquis par le peuple centrafricain... »

trafricain depuis plusieurs années déjà ».

La Minusca aussi s'inscrit dans la logique du gouvernement. Le porte-parole de la mission onusienne, Vladimir Montéiro, lors de la conférence de presse hebdomadaire du 27 octobre, évoque

et soutient la thèse de complot ourdi par ceux qu'il qualifie « d'ennemis de la paix ». L'URCA, principal parti de l'opposition, dans un communiqué de presse, passe sous silence ces accusations et appelle à la tenue d'une rencontre entre le chef de l'Etat et les forces vives de la Nation. Cette formation politique estime que si l'implication de la Minusca est avérée dans l'assassinat des manifestants, cela constitue une « forfaiture » que la République doit dénoncer en exigeant des sanctions.

Même si la Minusca et le gouvernement tentent de minimiser les effets de la ville morte, le constat révèle que le mot d'ordre a été largement suivi. De l'avis de nombreux observateurs, l'exécutif centrafricain et la Minusca doivent tirer les leçons nécessaires et apporter les réponses à ce ras-le-bol surtout que l'image de la mission onusienne en est sortie davantage écornée.

RJDH

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

VISION 4
- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité
24H/24
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé a l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

SANTÉ

Une mission de chirurgie pour la Zambie

Après le succès d'une première mission pédiatrique, les autorités sanitaires et humanitaires italiennes renvoient une douzaine de chirurgiens en Afrique.

Sous la coordination des cardio-chirurgiens Stefano Marianeschi et Carlo Massini, une équipe médicale d'une douzaine de chirurgiens a quitté Rome samedi dernier pour Lusaka, la capitale zambienne. Dans un premier temps, ils vont assurer la formation sur place des chirurgiens locaux à l'hôpital de référence de la ville. Une dizaine d'enfants affectés par des malformations cardiaques y attendent d'être opérés et soulagés de ces déformations délicates à redresser. À la fois formation et soins donc: les praticiens des deux pays vont renforcer leurs capacités d'intervention en usant de méthodologies et d'instruments nouveaux. L'équipe italienne au complet comprend la doctresse Nadia Assanta et son collègue Giovanni Bellagamba. Ainsi que les anesthésistes Marco Meli, Elena Ferrari Elena, Sandra Nonini Sandra; le chargé des préparations Alba Palacios. Deux spécialistes de thérapies intensives et deux chargés de perfusions complètent cette équipe.

C'est la fondation italienne Bambini qui finance toute l'opération dans le cadre d'un programme intitulé « Cuore di Bimbi » (Cœur d'enfants) lancé en 2006. En 10 ans, affirme la fondation, le programme a pu sauver de la mort certaine 1667 enfants, alors que plus de 100 médecins locaux ont pu renforcer leurs pratiques et leurs connaissances en cardiologie en Afrique, Asie et Europe de l'est.

En Zambie, Filippo Scammacca, l'ambassadeur d'Italie à Lusaka, va bientôt présider la cérémonie de signature d'un protocole d'entente entre la Fondation Mission Bambini et la University Teaching Hospital de Lusaka pour aider au développement de la cardio-chirurgie pédiatrique dans ce pays.

Lucien Mpama

L'Italie de nouveau frappée par un tremblement de terre

Le centre de l'Italie a de nouveau été secoué par un tremblement de terre alors que les dégâts causés par celui du 24 août dernier n'ont pas encore été résorbés.

La scène est devenue classique au centre de l'Italie jeudi, au lendemain d'un autre tremblement de terre qui a touché le même triangle géographique qu'en août (à la jonction des régions des Marches, de l'Ombrie et du Latium) qui ne s'est pas encore remis des dévastations du séisme du 24 août passé. Maisons éventrées; clochers d'églises réduites en amas de pierres; arbres ayant dévalé des flancs de montagnes... A 19h11 mercredi, le pays a été secoué au propre comme au figuré par un tremblement de terre de magnitude 5,5 sur l'échelle de Richter. L'onde de choc s'est répandue jusque dans la capitale, Rome. Un peu plus de deux heures après une secousse plus forte de 6,1 a remué les immeubles et éprouvé encore une fois les vieux bourgs où ce qui restait des constructions médiévales s'est affalé. Unique et bonne différence par rapport au tremblement de terre du 24 août dont le bilan final a été de près de 300 morts: les deux secousses de mercredi et de jeudi matin n'ont fait qu'un total de 4 blessés selon la

Protection civile.

Service efficace et aguerri, la Protection civile italienne continuait tout de même de battre les pavés et sonder les amas pour voir si les gravats ne retenaient pas prisonnier un habitant isolé et ayant besoin d'aide. Et de l'aide, l'Italie comme toujours s'est mobilisée pour soulager les populations, anciennes ou nouvelles, qui ont perdu leurs biens. Les maisons, encore branlantes, sont devenues des pièges mortels pour les propriétaires auxquels il est fait interdiction de dormir dedans. Ou dans les voitures. Pour le gouvernement, il faut parer à cette urgence du moment car la saison froide s'annonce rude. Jeudi, il a débloqué 40 millions d'euros pour la zone touchée et y a élargi l'état d'urgence proclamé en août dans la même région. Comme en août aussi, il a promis que tous les bâtiments endommagés ou détruits seraient reconstruits « à l'identique », tout en invitant les sinistrés à accepter dans l'immédiat des hébergements provisoires. « Nous reconstruirons tout, à 100%, c'est l'engagement du gouvernement », a martelé Vasco Errani, commissaire à la reconstruction nommé après le séisme d'août et chargé également des dégâts de celui de mercredi.

Le chef de la protection civile,

Fabrizio Curcio, a expliqué qu'il n'était pas possible de faire dormir les gens sous les tentes dans cette région de moyenne montagne où les nuits peuvent être très froides. Les autorités réfléchissaient jeudi à des systèmes de navettes pour permettre aux sinistrés de revenir régulièrement chez eux et surtout de mettre sur pied un système de surveillance pour rassurer ceux qui redoutent que les traditionnels « chacals » – les pilliers – viennent vider ce qui reste de valide dans les maisons. Mercredi soir et jeudi matin les opérations de secours ont été handicapées d'abord par la nuit, ensuite par une forte pluie.

A 600 mètres sur une montagne, le bourg d'Ussita est l'une des localités les plus durement touchées, même si les deux principales secousses ont fait également ressentir leurs effets sur tout le centre de la péninsule. Giuliano Pazzaglini, maire de Visso, localité voisine d'Ussita a indiqué que les deux-tiers des bâtiments de sa commune n'étaient plus utilisables. C'est, curieusement, la première secousse de mercredi soir qui a peut-être permis de sauver des vies. A la première alerte les habitants sont sortis de chez eux, de sorte que les effondrements qui ont suivi n'ont enseveli personne.

L.Mp.

P MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet de Marché : Sélection d'une firme chargée de l'évaluation Institutionnelle, Organisationnelle et Fonctionnelle du Système Statistique National

1.ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Nom : CABINET GECA-PROSPECTIVE
Adresse : Sainte Rita, Lot 1293 tranche K, 02 B.P. 1056 Cotonou- BENIN, contact@gecaprospective.com
Prix de l'offre (lu publiquement) : 102 230 220 FCFA HT
Prix de l'offre après évaluation : 96 492 819 FCFA TTC
Prix du contrat : 96 390 803 FCFA TTC.

2.RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique	Score Financier	Score total	Classement
	pondéré	pondéré		
GECA PROSPECTIVE	76,64	20	96,64	1er
Groupement PRICEWATER	73,94	10,24	84,18	2ème
HOUSECOOPERS/ DeGSTA				
GSI International	72,29	5,46	77,93	3ème
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	63,41	14,52	77,75	4ème
MAZARS	61,96	7,65	69,61	5ème

3.SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 80 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
GECA PROSPECTIVE	Sainte Rita, Lot 1293 tranche K 02 B.P. 1056 Cotonou – BENIN Tél. : (229) 32-54-49 / 32-59-44 Fax : (229) 32-59-45	102 230 220	96 492 819	1er
Groupement PRICEWATER HOUSE	contact@gecaprospective.com; www.gecaprospective.com	188 396 050		3ème
COOPERS/ DeGSTA	Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gomba, BP 10195 Kinshasa, République Démocratique du Congo			
GSI International	30 Place du Soleil, Verdun, (Québec), Canada, H3E 1R1 Tel/fax: (514) 769-8820 mferland@gsiint.com www.gsiint.com	647 059,95 (USD)	188 396 050	5ème
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	Immeuble Equinox, Bloc B, Rue de la Bourse, 1053. Les Berges du Lac2, Tunis- Tunisie, Tél: +216 70 021 700- FAX: +216 71 198 124. Email : idea@ideaconsult.com.tn	203 410 (USD)	353 245 586	2ème
MAZARS	14, Boulevard Djily MBAYE -Immeuble Pinet Laprade Sénégal Tel.: +221 33 849 19 49 Fax: +221 33 849 69 37 Contact: contact@mazars.sn- mdieng@mazars.sn	220 035 000	252 127 200	4ème

4.SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
GECA PROSPECTIVE	Sainte Rita, Lot 1293 tranche K 02 B.P. 1056 Cotonou – BENIN Tél. : (229) 32-54-49 / 32-59-44 Fax : (229) 32-59-45 contact@gecaprospective.com; www.gecaprospective.com	95,80	1er
Groupement PRICEWATER HOUSE	Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gomba, BP 10195	92,43	2ème
COOPERS/ DeGSTA	Kinshasa, République Démocratique du Congo		
GSI International	30 Place du Soleil, Verdun, (Québec), Canada, H3E 1R1 Tel/fax: (514) 769-8820 mferland@gsiint.com www.gsiint.com	90,36	3ème
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	Immeuble Equinox, Bloc B, Rue de la Bourse, 1053. Les Berges du Lac2, Tunis- Tunisie, Tél: +216 70 021 700- FAX: +216 71 198 124. Email : idea@ideaconsult.com.tn	79,26	4ème
MAZARS	14, Boulevard Djily MBAYE -Immeuble Pinet Laprade Sénégal Tel.: +221 33 849 19 49 / Fax: +221 33 849 69 37 Contact: contact@mazars.sn- mdieng@mazars.sn	77,45	5ème
FTHM Conseils	5ème étage, Immeuble ARO Antsahavola- BP 7631 101- ANTANANARIVO- Madagascar	57,43	6ème

Note :

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques à l'adresse ci-dessous.

Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo

Numéro de téléphone : (00242) 22 613 31 08

Adresse électronique : pstatcongo@gmail.com

Décoration des acteurs ayant contribué au succès du Semi-marathon international de Brazzaville

Lors de la 13ème édition du Semi-marathon International de Brazzaville (SMIB) à Madingou, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait décoré dans l'Ordre du mérite sportif, un échantillon de personnalités qui ont pleinement joué leur partition pour la réussite de ce grand rendez-vous d'athlétisme. Il s'agissait de Jérôme Koko (Commandeur), officier Jean Baptiste Ossé (Officier), Aude Yandza Pombo et Marie Joseph Letembet (Chevaliers).

Par la suite, le Grand Chancelier des Ordres Nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, a achevé l'œuvre amorcée par le président de la République en décorant d'autres acteurs qui ne l'ont pas été à Madingou.



Au grade de commandeur :

Le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, Denis Auguste Marie Gokana, Raymond Ibata, Calixte Ganongo, Pascal Itoua Oyona, Henry Okemba, Emmanuel Mpioh, Victor Baryngthon.



Au grade d'officier :

Marie Thérèse Makaya, Mouna Sembe, Gilbert Owoko Atiki, Gandzien Bongo, Jean Malanda.

Au grade de chevalier :

Michel Mboundou Kiongo, Elengha Obva, Jean Bérylle Offinobi, Alphonse Yoka, Ida Kiyindou, Jodelle Ossou, Gabin Dzoua, Romy Ampion, Mael Okouéké et Eric Semba.



PARTENARIAT

Séoul va consacrer 5 milliards de dollars à quelques projets en Afrique

Le ministre de la stratégie et de la finance sud-coréen, Yoo Il-Ho a annoncé cette aide à l'occasion de la Koafec (Korea-Africa economic cooperation), une conférence ministérielle dont les travaux prennent fin le 27 octobre à Séoul, la capitale sud-coréenne.

Par cette enveloppe promise, les dirigeants de la Corée du Sud veulent accroître la coopération entre leur pays et le continent africain. « Nous avons décidé d'accroître nos relations de partenariat avec l'Afrique », a indiqué Yoo Il-Ho qui s'exprimait devant les représentants d'une quarantaine de pays africains et quelques centaines de participants. Ces nouveaux engagements, qui pourraient être doublés à moyen terme, portent sur les années 2017 et 2018.

Co-organisée par la Corée du Sud et la Banque africaine de développement (BAD), l'édition 2016 de la Koafec débutée le 24 octobre, a été l'occasion pour Séoul, non seulement de consacrer ces 5 milliards de dollars à l'Afrique mais aussi d'annoncer quelques projets concrets, pour lesquels des lettres d'intention ont été signées à hauteur de 160 millions de dollars. Ces projets portent entre autres sur les ressources forestières en Ouganda, eau au Kenya, le réseau électrique en Tanzanie, le parc intégré en Éthiopie. Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, un projet de 110 millions de dollars, lié à l'oncologie, a été retenu.

La conférence ministérielle de Séoul a également été l'occasion de reconstituer le fonds Koafec avec 18 millions de dollars. Le président de la BAD Akinwumi Adesina a profité de cette occasion pour indiquer que ce plus important fonds bilatéral à l'institution, « financera des actions de coopération technique mais aussi des actions de formation en matière de ressources humaines ».

Dans ce même élan de renforcement du partenariat entre la Corée du Sud et l'Afrique, le président de la Korea Exim-Bank, Lee Duk-Hoon a signé une lettre de financement de 100 millions de dollars avec l'Afreximbank, la banque du financement du commerce en Afrique. Le président de la BAD et le ministre de la stratégie et de la finance sud-coréen ont évoqué le caractère pragmatique de leurs relations. Ils ont rappelé le fait que la Corée du Sud est devenue la onzième économie mondiale après avoir été parmi les pays les plus pauvres au monde au début des années 50.

Nestor N'Gampoula

DIPLOMATIE

A la recherche des bonnes pratiques et méthodes en maintien de la paix en environnement francophone à Paris

Les ministres français Jean-Marc Ayrault et Jean-Yves Le Drian, respectivement des Affaires étrangères et du développement international (Maedi) et de la Défense, tiennent à Paris une réunion sur le maintien de la paix en environnement francophone, en présence d'une soixantaine de pays et organisations internationales impliquées dans les opérations de maintien de la paix (OMP).

Dans son discours introductif en présence de la secrétaire générale de la Francophonie Michaëlle Jean, Jean-Marc Ayrault a présenté l'événement comme une « grande première de tenir une conférence internationale sur le maintien de la paix en environnement francophone », en vue d'identifier des bonnes pratiques et méthodes dans cet espace, où les Nations unies concentrent une grande partie de leurs moyens humains, financiers et techniques. Il a ajouté que cette conférence participe de la mobilisation de la communauté internationale pour rendre les opérations de maintien de la paix plus à même de répondre aux défis actuels.

Pourquoi la conférence des OMP en environnement francophone ?

Jean-Marc Ayrault a souligné que cette conférence s'inscrit dans la continuité des actions de mobilisation internationale comme le sommet organisé par le président américain, Barack Obama, lors de la 70ème Assemblée générale des Nations unies et de la réunion des ministres de la Défense, tenue en septembre dernier à Londres. Elle « vise à identifier les réponses aux défis spécifiques des OMP en milieu francophone, défis identifiés dans plusieurs rapports, notamment de l'ONU ».

Il a rappelé que l'Organisation consacre plus de 60% de ses effectifs policiers et militaires et plus de 55% du budget des opérations de maintien de la paix à ses opérations en environnement francophone.

« Les Nations unies déploient aujourd'hui 7 de ses 16 opérations de maintien de la paix dans un environnement où le français est couramment utilisé », a précisé le Maedi. Il s'agit notamment de : la Monusco en RDC; la Minusca en Centrafrique; la Minusma en Mali; la Finul au Liban; l'Onuci en Côte d'Ivoire; la Minustah en Haïti; la Minurso au Sahara occidental. Pour Jean-Marc Ayrault, le succès d'une opération de maintien de la paix repose en grande partie sur « une interaction réussie entre personnels déployés par l'ONU et acteurs locaux », dont l'un des vecteurs est la maîtrise de la langue. Il appelle au renforcement des personnels civils et militaires francophones dans les opérations de maintien de la paix encore insuffisants aujourd'hui. La contribution francophone est de 26%.

Le rôle central de la France dans le maintien de la paix

Jean-Marc Ayrault a rappelé la présence de la France dans différentes opérations de maintien de la paix, en tant que membre du conseil permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, 5ème contributeur au budget du maintien de la paix avec 455 millions d'euros en 2016; 2ème contributeur en troupes parmi les membres permanents du Conseil de sécurité avec près de 900 policiers; son appui aux Casques bleus par le biais des capacités africaines de maintien de la paix, avec l'appui de la communauté internationale; sa participation au développement des capacités francophones des contingents civils et militaires des opérations. La France est le seul membre des Nations unies à apporter son appui aux Casques bleus par le biais de ses opérations nationales, a indiqué le ministre, notamment Sangaris en Centrafrique, Barkhane au Mali, Licorne en Côte d'Ivoire.

« La paix ne se gagne pas uniquement sur le terrain de la sécurité » a reconnu Jean-Marc Ayrault, il a appelé à la solidarité, au développement économique et social, au renforcement de la résilience et des acteurs. « Nous devons investir dans la prévention des conflits, dans l'éducation, d'où un continuum global », a-t-il souligné avant d'annoncer l'augmentation du budget de l'aide publique au développement par la France. Puis, il a salué l'engagement des organisations internationales, de l'Union africaine (UA) dans le maintien de la paix, l'implication des ONG, l'inventivité des entreprises. Il a également rappelé la contribution de la France dans la formation de 25000 soldats africains par an au moyen de ses forces prépositionnées au Sénégal pour l'Afrique de l'Ouest, et au Gabon pour l'Afrique centrale.

Les objectifs de la conférence des OMP en environnement francophone

Jean-Marc Ayrault a relevé trois objectifs essentiels :

- garantir les efforts engagés par la communauté internationale en vue de renforcer les moyens des opérations de maintien de la paix des Nations unies se traduisent par une amélioration des situations sur le terrain dans l'espace francophone;
- faire avancer les discussions en vue d'un renforcement des capacités africaines de maintien de la paix dans l'espace francophone, avec l'appui de la communauté internationale, dans la continuité du sommet de l'Élysée de décembre 2013;
- susciter des engagements spécifiques afin de développer les capacités francophones des contingents civils et militaires des opérations de maintien de la paix des Nations unies.

« Je souhaite que notre réflexion commune soit une aide efficace pour le nouveau secrétaire général des Nations unies [...] et démontrer la volonté par une action dissuasive », a-t-il poursuivi.

Noël Ndong

COP22

L'initiative française 4 pour 1000 pour le stockage du carbone dans les sols sera présentée à Marrakech

Avec ses homologues allemand et polonais, le ministre français de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a présenté dans un format dit « sommet Weimar », une rencontre d'échange sur les sujets d'actualité visant à dégager des lignes communes.

Les ministres ont apporté leur soutien à l'initiative française 4 pour 1000 pour le stockage du carbone dans les sols, qui sera déployée lors de la COP22 à Marrakech. Dans la perspective de la COP22 à Marrakech, Stéphane Le Foll a tenu un briefing presse pour présenter les événements mis en place par son ministère en amont et pendant la COP22. Ces actions sont destinées à soutenir les initiatives agricoles et pratiques agronomiques permettant de lutter contre le réchauffement climatique tout en concourant à la sécurité alimentaire.

Stéphane Le Foll a plaidé en faveur de l'augmentation du stockage du carbone dans les sols de 4 pour 1000, pour permettre d'augmenter leur fertilité et stabiliser la concentration en CO2 dans l'atmosphère. Le secrétaire exécutif de l'initiative 4 pour 1000, Paul Luu a indiqué que « stocker 1,2 milliard de tonnes de carbone dans les sols agricoles et forestiers nécessite un engagement mondial fort [...] ». Pour y parvenir, l'initiative 4 pour 1000 a une approche soft power ; l'idée est de travailler avec l'ensemble des partenaires sur le développement et l'adoption volontaire de bonnes pratiques agricoles. Positionnée comme un accélérateur de savoir et un lieu d'échange d'expériences, l'initiative a pour objectif de créer des synergies, accompagner des projets autour de l'amélioration de la teneur en matière organique des sols... ».

N.Nd.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-13h)

AVIS DE CONSTITUTION

« ABS CONGO SARL »
Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : avenue Charles de Gaulle, appartement 41, 42^e étage, Tour Mayombe
Centre-ville – Pointe-Noire
RCCM : CG/PNR/16 B 1287

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 juin 2015, et déposé à la recette de l'enregistrement, des domaines et des timbres de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 4521, folio 102/16, il a été constitué une société de droit congolais dont les statuts ont été enregistrés à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire, le 26 août 2016, sous le numéro 6030 du registre 150/40, présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société À Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Dénomination : ABS Congo SARL
Siège social : avenue Charles de Gaulle, appartement 41, 42^e étage, Tour Mayombe, Centre-ville – Pointe-Noire
Capital social : UN MILLION de FRANCS CFA (1.000.000 FCFA) divisé en DEUX CENT (200) parts sociales de CINQ MILLE FRANCS CFA (5.000 FCFA) chacune, toutes souscrites en numéraire, entièrement libérées et attribuées à l'associé unique en représentation de son apport.
Objet social : la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :

-La fourniture de services de classification, enquête, contrôle, inspection et délivrance de certificat relevant de

la législation en vigueur concernant les navires battant pavillon congolais pour le compte de l'autorité congolaise compétente ;

-La mise en œuvre la promotion de la sécurité des vies et biens en mer ainsi que dans tout mode de transport maritime et la préservation de l'environnement maritime ; etc...

Durée : la durée de la société est de QUATRE-VINGT DIX NEUF (99) années à compter de son immatriculation au registre du commerce et crédit mobilier

Gérance : le gérant est Monsieur GHEORGHITA Mircea, de nationalité roumaine, né le 21 février 1954 à Constanta, titulaire du passeport n°050816950.

Dépôt légal : les actes constitutifs ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 6 octobre 2016 sous le numéro 16 DA 700.

Immatriculation : la société est immatriculée au registre du commerce et crédit mobilier (RCCM) de la ville de Pointe-Noire, le 6 octobre 2016, sous le numéro CG/PNR/16 B 1287.

Pour avis,

La Gérance

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société des Transports Publics Urbains (stpu) Informe son aimable clientèle de Brazzaville que, compte tenu de l'état des voiries à mfilou, La desserte Mouhouni - Hopital Mfilou est provisoirement suspendue.

Les lignes 201 et 2011 fonctionneront comme suit :

Ligne 201 : gare cfco –rond-point mougali – moukondo – mazala— Comus –Mouhouni—la frontière –virage maya- maya—Préfecture-- rond-point mougali – la gare cfco et retour.

ligne 2011 : la gare cfco—ccf –lycée S. de Brazza—la dec –virage Maya maya –la frontière – mouhouni – comus – mazala et retour.

Une nouvelle ligne 303 a été créée ; elle fera le parcours :

Ligne 303 : Bongo nouara – mazala – comus – Mouhouni – la frontière – ccf –gare cfco et retour.

En outre la ligne 401 a été modifiée comme suit :

Ligne 401 : kinsoundi – ccf – la gare cfco -- Av de la paix – commune mougali – moukondo- mazala et retour.

REMERCIEMENTS



La famille Ondzanga, Mme Leticia Ondzanga, remercient très sincèrement les parents, amis et collègues, du soutien multiforme qu'ils leur ont apporté lors du décès brutal de leur père, grand frère et grand père, Maurice Ondzanga colonel à la retraite.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 21 octobre 2016 au cimetière privé Bouka.

A tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

Le capitaine Francis Abonheous « Fanfan » et Aline Dangoua remercient les parents, amis et connaissances en particulier le ministre Alain Akouala Atipault, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, l'honorable Charlotte Opimbat, l'honorable Joseph Salabiedze, le colonel Rémy Ayayos, le colonel Nguimion (chef de corps GPC), le président du club Diables noirs, Kiki Sassou N'Guesso et les amis du beach qui les ont assistés financièrement, matériellement et spirituellement lors des obsèques de leur fils le combattant Benjamin Yannick Abonheous, en service au Groupement paracommando (GPC), décédé le 8 octobre 2016 à Boumbouri dans le département du Pool.



A l'occasion des 40 jours du décès brutal de leur fils aîné Krissy Evrard Ikonga Koumou, M. et Mme Ikonga Rémy, remercient très sincèrement le clergé du diocèse de Brazzaville, les Congolais d'Algérie dans toute leur composante, les parents, collègues, amis et connaissances, du soutien multiforme qu'ils ont bien voulu leur apporter.

Ainsi, ils vous informent et vous convient d'être en union de prière avec eux le dimanche 30 octobre 2016 à la célébration de la messe pour le repos de son âme qui aura lieu à 10 heures 30 mn en l'église Saint Jean Baptiste de Talangai (avenue Marien Ngouabi, arrêt marché, rue Oboya).
Que Dieu vous bénisse.

IN MEMORIAM

26 octobre 2013 - 26 octobre 2016, voici bien trois(03) ans que Mr pascal Moukouyou a été arraché à l'affection des siens.

Cette date inoubliable a laissé un grand vide parmi nous et nos larmes ne trahiront jamais. Vous tous qui l'avez connu ayez une pensée pieuse en ce jour. Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu. « Dekouyou, PDG » sache que tu vis en nous, ce vide dans nos cœurs ne sera jamais comblé.
Lieutenant de la police : Christian Founzi Commissaire de police.



NÉCROLOGIE



La famille Ewango et amis annoncent aux parents de Kinshasa (RDC), de la Centrafrique (RCA), les agents de la Mairie centrale, du ministère de la Santé, du cabinet du 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, aux membres du Comité central, aux fraternités et mutuelles «Les Copines et Amis intimes», le décès de Mme Ursule Ewango, survenu le 20 octobre, en France.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

7^e ARTNorma Borges ouvre la 3^e édition du festival du cinéma vénézuélien à Brazzaville

L'ambassadeur de la République Bolivarienne du Venezuela a ouvert la troisième édition du festival du cinéma vénézuélien, le 26 octobre au Centre culturel russe (CCR) en présence de quelques ambassadeurs en poste au Congo. Pendant trois jours, les amoureux du 7^e art pourront apprécier les films latino-américains (du Venezuela et du Brésil).



Le festival du cinéma vénézuélien qui est à sa troisième édition célèbre les films de ce pays ainsi que des pays d'Amérique latine. Pour cette édition, les films sortis récemment au Brésil et Cuba ont été retenus. C'est l'occasion de découvrir plus sur la culture de l'Amérique latine à travers différents films qui seront diffusés tout le long du festival, qui aborde tous les genres de la comédie au drame contemporain et historique. Ouvrant le festival,

l'ambassadeur de la République bolivarienne de Venezuela, Norma Borges, a précisé que c'est dans le cadre de la consolidation des liens de coopération, d'amitié et de solidarité qui unissent les vénézuéliens avec les peuples du monde, que la mission diplomatique du Venezuela, accréditée en République du Congo, célébrera pendant trois jours, la troisième édition du fes-

tival du cinéma latino-américain. « Aujourd'hui, nous allons lancer la 3^e édition du Festival du cinéma latino-américain, qui vise à projeter pendant trois jours consécutifs les acquis de la République bolivarienne du Venezuela en matière de cinéma. A cet effet, cette activité met un accent particulier sur les réalisations du cinéma vénézuélien, à tra-

Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture (DR) vers la Fondation Villa del Cine, maison de production du film de l'Etat, qui a commencé ses activités le 03 juin 2006, à l'initiative du commandant Eternal Chavez, qui a conçu comme un outil pour soutenir et promouvoir la production cinématographique, avec un accent particulier sur les œuvres qui contribuent à mettre en évidence la diversité

culturelle de notre pays », a-t-elle déclaré. Elle a profité de l'occasion pour remercier le soutien que leur a apporté le prestigieux CCR, rattaché à l'ambassade Russe et à son directeur, M. Sergueï, ainsi que l'ambassade du Brésil pour sa précieuse participation dans le cadre de cette troisième édition.

Les films au programme

Pour la journée inaugurale (mercredi 26 octobre), il a été projeté le film Papita, Mani, Toston (la nourriture vendue au stade). Réalisé par Luis Carlos Hueck, ce film de 112 minutes décrit la passion des vénézuéliens pour le sport.

Ce jeudi 27 octobre 2016 sera projeté les films : *La détente du perroquet*, et *Souvenirs à titre posthume*, un film brésilien. Enfin, le vendredi 28 octobre le festival sera bouclé par la projection du film *Un regard sur la mer* du réalisateur Andrea Rios.

Bruno Okokana

FÉCONAT

Rachel Dominique Ngouabi investi dans un nouveau combat

Réélue pour un troisième mandat à la tête de la Fédération congolaise de natation, Rachel Dominique Ngouabi a promis de placer la natation congolaise à un niveau de la compétition.



Rachel Dominique Ngouabi réélue pour un troisième mandat (Adiac)

« Pour moi, une fédération, c'est gagner les compétitions et former les élites pour pouvoir représenter le pays valablement dans toutes les compétitions », a défendu Rachel Dominique Ngouabi dans son programme de développement sportif, qui lui a permis de battre son challenger Albert Bobongo, sur un score sans appel de 12 voix contre 1. La vision de la présidente de la Féconat pour cette nouvelle olympiade consiste à former les enfants pour la compétition dès l'âge de 6 ans pour faire d'eux les champions, après une formation de 10 ans maximum. « Pour faire un bon champion en natation, on ne le prend pas à 15 ans. On doit le former dès 6 ans et il y a un temps de préparation et un temps de formation, qui est de dix ans pas moins », a-t-elle déclaré tout en précisant que l'école primaire serait le lieu idéal pour poser les bases d'une véritable formation. Pour que cette formation porte ses fruits, Rachel Dominique Ngouabi s'appuiera sur l'encadrement des officiels sur lequel elle avait focalisé son deuxième mandat.

« Mon objectif, c'est l'encadrement des officiels et des entraîneurs parce qu'on doit être accompagné pour que ces enfants deviennent demain des grands champions », a-t-elle fait savoir avant d'ajouter : « Vous pouvez avoir des nageurs mais si vous n'avez pas l'équipe nécessaire pour les ramener à un niveau de compétition, cela ne servira à rien... On va continuer ensemble à encadrer, à détecter et à former d'autres officiels... Je vais continuer dans cet objectif de l'encadrement parce que le problème des nageurs ne se pose plus », a démontré la présidente de la Féconat.

Rachel Dominique Ngouabi sera aidée dans l'exercice de ses fonctions par trois vice-présidents notamment Emile Roger Mayabou, Lothez Vivence Keleli et Nancy Flore Rizet. Le secrétariat général est désormais dirigé par Jacques Mahoungou qui a pour adjoint Alain Patrick Obamy. Le poste de trésorier général sera quant à lui, occupé par Jean Marie Blaise Macaille. Espérance Pelace Nzeli est la trésorière générale adjointe.

Rostand Stève Mobakola, Marie Louise Eugénie Mandounou et Roméo Bakekolo Batangouna sont les membres. Le commissariat aux comptes est dirigé par Jean René Mokonokala.

James Golden Eloué

FESTIVAL INTERNATIONAL TUSEO

Les humoristes reçus par le ministre de la Culture et des Arts

Accompagnés par Lauryathe Céphyse Bikouta, directrice de ce festival international du rire, les professionnels humoristes venus de divers horizons ont été reçus le jeudi 27 octobre par le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, peu avant le spectacle.

Près d'une cinquantaine d'humoristes venus de la France, de la Guinée Conakry, du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo et de la République du Congo pays hôte, égayèrent pendant trois jours le public à l'Institut français du Congo (IFC). Il a été question au cours de cette audience de présenter le festival en général et la neuvième édition qui se déroule du 27 au 29 octobre au ministre de la Culture et des arts.

Léonidas Carel Mottom Mamoni a remercié les humoristes et s'est dit heureux de les recevoir. L'activité du ministère de la Culture et des arts est centrée sur trois points, à savoir : la diplomatie culturelle ; le développement

des activités culturelles et la vie culturelle. Cette activité qui fait l'objet de cet échange s'inscrit dans le cadre de la diplomatie culturelle, a expliqué le ministre. « Ma conviction c'est que chaque projet qui concourt au développement du pays mérite d'être accompagné d'une manière ou d'une autre... Je voulais vous dire notre soutien total, notre disponibilité. Nous allons nous serrer les coudes pour faire en sorte que les choses se passent bien jusqu'à la fin de votre activité. Ma présence ici avec vous est le témoignage de l'ensemble du gouvernement de la République. Nous soutiendrons la dixième édition de ce festival et trouverons une petite fenêtre pour l'intégrer dans l'organisation du Festival panafricain de musique (Fespam) l'année prochaine. Je voudrais que vous considérez le ministère de la Culture et des arts comme votre partenaire privilégié dans votre activité », a déclaré le ministre de

la Culture et des arts.

Le mot Tuseo a expliqué Lauryathe Céphyse Bikouta, veut dire « rire ». C'est donc un festival qui est organisé pour mettre les humoristes en valeur, parce que depuis longtemps, il y a eu des festivals dans tous les domaines, mais pas en humour. Ce festival leur donne un espace d'expression pour éduquer. Car, dans tout le message transmis, c'est le rire qui est au centre de la création. Voilà pourquoi les professionnels de l'humour sont là. La particularité de cette neuvième édition, a expliqué la directrice de ce festival, est toujours ce rassemblement autour du rire. « Tuseo c'est aussi un avenir de partage, de communion entre ceux qui sont loin et ceux qui sont sur place. C'est cette particularité qui fait de ce festival un événement assez particulier que le Congo a l'honneur d'être le premier dans cette innovation. Nous sommes les pionniers de ce type de concept de festival. »

Bruno Okokana

Football, les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de la Ligue, 16^e de finale

Bastia est éliminé aux tirs au but par Guingamp (1-1, puis 3-4 aux tab). Titulaire, Thievy Bifouma a été le Bastiais le plus actif (12^e, 21^e, 41^e, 49^e, 53^e). A la 74^e, il est proche de donner l'avantage aux Insulaires, mais son tir croisé échoue sur le poteau. A la 79^e, Angoua sauve les meubles devant lui avant que Salin ne s'interpose, à la limite de la légalité, devant l'international congolais. Qui perdra finalement son duel face au gardien guingampais lors de la séance de tirs au but.

Sans Arnold Bouka Moutou, de retour à l'entraînement lundi, mais avec Dylan Bahamboula titulaire, Dijon recevait Sochaux (1-1). L'ancien Monégasque ouvre le score à la 12^e, d'une frappe du pied droit. Un bon centre en retrait pour Gastien à la 51^e et un remplacement à la 70^e. Sans lui, les Dijonnais s'inclinent finale-

ment aux tirs au but (4 à 5).

Seul Christ-Emmanuel Maouassa, entré à la 78^e, était convoqué lors du succès de Nancy sur Caen (4-2). Dans les rangs lorrains, Tobias Badila et Yann Mabella étaient absents, comme Durel Avounou côté normand. Sans Hardy Binguila et Charley Mabiala, une nouvelle fois snobés par un staff auxerrois aux abois, l'AJA est éliminée par Toulouse (0-1).

Eden Massouema est resté sur le banc lors de l'élimination du Paris FC par Metz (1-1, puis 6-7 aux tirs au but). Mauvaise nouvelle pour Brice Samba junior, qui n'a pas bénéficié de l'alternance Coupe/championnat lors du déplacement à Clermont. La doublure de Pelé a donc assisté à la qualification de Marseille depuis le banc de touche (2-1).

Camille Delourme

INTERVIEW

Adam Chalwe : « Ne soyez pas surpris que le prochain président de la République soit issu de la majorité présidentielle »

Adam Chalwe est membre du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) ainsi que communicateur de la majorité présidentielle. Il affirme que cette majorité, actuellement au pouvoir, met en place des stratégies pour remporter les prochaines élections.

Les Dépêches de Brazzaville : La majorité a réussi son coup en arrivant au « glissement ». C'est donc une victoire de Joseph Kabila ?

Adam Chalwe : La majorité n'a pas de coup. Le dialogue a été convoqué par le chef de l'État. Selon l'article 211 de la Constitution, c'est à la Céni d'organiser les élections. À l'époque, la Céni avait publié son premier calendrier qui a été rejeté par la classe politique le qualifiant de partiel. Quelques mois après, la Céni a publié un autre calendrier que l'opposition a notamment qualifié de trop global et irréaliste. Il s'est également posé un problème de fichier électoral. L'article 5 de la Constitution stipule que tous les Congolais en âge de voter, vivant à l'étranger ou au pays peuvent participer aux élections. Comme toutes ces conditions n'étaient pas ré-



Adam Chalwe

unies, le chef de l'État a décidé de mettre tous les politiciens ensemble pour discuter des voies et moyens à aboutir à de bonnes élections.

LDB : La Céni a eu 5 ans pour organiser les élections. Pourquoi ce qu'elle n'a pas pu faire en 5 ans, elle le fera en une année, à la suite de ce glissement ?

AC : Ce n'est pas un glissement,

c'est un dépassement technique. Le gouvernement n'a pas été en mesure de donner à la Céni les moyens qu'il fallait pour organiser toutes les élections. En 5 ans, le pays a connu un certain nombre de problèmes dont la baisse des cours des matières premières, la guerre du M23, etc.

Le gouvernement n'a donc pas pu mobiliser le montant qui de-

vait être alloué à la Céni.

LDB : Aujourd'hui le Premier ministre a présenté un budget qui est à la baisse pour rapport aux années précédentes. D'où viendra l'argent pour organiser les élections ?

AC : Un nouveau gouvernement sera bientôt mis en place et sa mission spécifique sera de mobiliser les moyens pour l'organisation des élections. Ce gouvernement sera dirigé par un Premier ministre issu de l'opposition...

LDB : comment ce Premier ministre pourrait-il réaliser en une année ce que le gouvernement précédent n'a pas pu faire en 5 ans ?

AC : la Céni dispose déjà de 350 millions de dollars. Elle a commencé à actualiser le fichier électoral. Donc, la machine électorale est déjà en marche. Dans quelques jours, la Céni va publier son calendrier et son budget. Le gouvernement va concentrer principalement son énergie à trouver les moyens pour l'organisation des élections en 2018.

LDB : Qui sera le candidat de la majorité présidentielle ?

AC : L'autorité morale de la majorité présidentielle qui est le président Kabila a mis sur place une commission spéciale pour préparer la victoire de la majorité présidentielle à tous les niveaux lors des prochaines élections. Ne soyez pas surpris que le prochain président de la République soit issu de la majorité présidentielle car nous avons déjà débuté notre bataille préélectorale. Nous mettons en place des stratégies pour remporter les prochaines élections. Nous sommes en contact avec la population qui fera que le candidat de la majorité devienne président de la République.

LDB : Cette majorité présidentielle souhaite demeurer au pouvoir, mais quel est son bilan depuis autant d'années qu'elle dirige le pays ?

AC : L'heure n'est pas à la présentation du bilan. Cela sera fait lorsque nous allons présenter notre prochain projet de société et notre programme électoral. Nous allons rappeler aux Congolais d'où nous venons, où nous sommes et où nous voulons aller avec eux.

Patrick Ndongidi

RETOMBÉES DU SOMMET DE LUANDA

Étienne Tshisekedi et le Rassemblement désillusionnés !

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, qui espérait que les chefs d'États africains réunis à Luanda allaient encourager Joseph Kabila à aller plus loin dans son dialogue avec l'opposition, a dû déchanter face à la négation exprimée quant à la perspective d'un nouveau dialogue.

Le sommet international qui s'est tenu le 26 octobre à Luanda, capitale de l'Angola, appartient désormais au passé. Tous ceux qui avaient espéré une requalification de l'accord politique conclu à la Cité de l'Union africaine au profit d'un nouveau dialogue qu'ils appellent de tous leurs vœux devront aujourd'hui déchanter. Les chefs d'État de la Cirgl et de la Sadc ayant participé à ce sommet consacré à la crise en RDC ont tout simplement entériné l'accord politique issu du dialogue qui prévoit un report de dix-huit mois des élections et le maintien au pouvoir de l'actuel chef de l'État au-delà de son mandat constitutionnel. C'est là le fait marquant dudit sommet qui, explicitement, aura plébiscité Joseph Kabila qui en sort gagnant. Ses pairs africains l'ont, en effet, félicité d'avoir organisé un dialogue avec l'opposition, lequel dialogue a abouti à la signature d'un accord politique et contribué à la restauration de la paix sociale.

Autant dire que l'approbation par les chefs d'État de la région du dialogue et de l'accord qui en découle tend à combler le déficit de popularité dont souffrait encore ce

forum honni par la communauté internationale à cause notamment de son manque d'inclusivité. Les chefs d'État ayant pris part au sommet de Luanda ont, par ailleurs, invité les acteurs politiques et de la société civile congolaise « au consensus et au respect de la loi et de l'ordre constitutionnel établi ». Par contre, le communiqué final est resté muet sur le caractère non inclusif du dialogue boycotté par une frange de l'opposition, écartant par le fait même toute perspective d'un nouveau round des discussions élargi au Rassemblement. En validant le principe du dialogue et l'accord politique signé à Kinshasa, la Cirgl et la Sadc ont, à travers les chefs d'État des pays membres, donné leur quitus à la transition politique qui s'ouvrira après la fin du mandat constitutionnel de Joseph Kabila et dont le point culminant est fixé à avril 2018 avec l'organisation des élections.

En apportant son soutien au dialogue, le sommet de Luanda s'est donc éloigné des positions tranchées de l'Union européenne et des États-Unis qui appellent à ce que le délai de la transition soit raccourci avec des élections au plus tard en 2017 et à plus de clarté sur les intentions de Joseph Kabila après la fin de son mandat le 19 décembre. Le ton était pour ainsi dire à la satisfaction par rapport aux négociations du camp Tshatshi qui, d'après José Edouardo Do Santos, hôte du sommet, « ont culminé avec succès et dans l'intérêt de tous ». Aucune demande n'a été faite dans le sens de rechercher plus d'inclusivité au grand



Étienne Tshisekedi lors d'un meeting du Rassemblement à Kinshasa

dam du Rassemblement dont les espoirs auront été déçus. Cette plate-forme de l'opposition a exigé, sans obtenir gain de cause, que dans le communiqué final soit clairement mentionnée la date de la tenue du prochain scrutin et que le sort du président Joseph Kabila après le 19 décembre 2016 soit clarifié. Elle est restée sur sa soif. « Dans tous les cas, le dernier mot revient au peuple congolais », dit Christophe Lutundula, une des têtes couronnées du G7.

Seule consolation tout de même, la condamnation par les chefs d'État de la région des violences des 19 et 20 sep-

tembre ayant occasionné mort d'hommes à Kinshasa et ailleurs, dans l'arrière-pays. Vis-à-vis de cette opposition radicale aujourd'hui incarnée par le Rassemblement, le sommet de Luanda y est allé avec des sermons tendant à la contraindre à la résignation. « Il vaut mieux attendre quelques mois de plus pour faire des élections dans de bonnes conditions (...) plutôt que de se lancer sur les chemins incertains de la violence », avait déclaré le président angolais à l'ouverture des travaux. Au Rassemblement, on est plus que jamais convaincu que la rue reste la seule alternative plausible qui reste pour se faire entendre.

Alain Diasso

ÉDUCATION

Le projet Educate A Child entre dans sa deuxième phase

La signature de la deuxième phase du projet Educate A child est intervenue entre le secrétaire exécutif de la Caritas Congo, le Dr Bruno Miteyo, et le représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve. Caritas devra assurer l'exécution des activités du projet sur le terrain.



L'éducation des enfants, cheval de bataille de l'Unicef et Caritas

Kinshasa, Bandundu dans son ancienne configuration et le Kongo central sont les trois provinces bénéficiaires de ce projet d'éducation pour enfant dont la première phase s'est clôturée avec succès pour l'année scolaire 2015-2016. Le projet Educate A Child porte sur la mise en place des mesures de protection sociale pour la scolarisation des élèves vulnérables à travers mille cent quatre-vingt-six écoles de la RDC.

Il a pour objectif la suppression des barrières financières pour l'accès des enfants à une éducation de qualité, notamment la compensation des frais scolaires dans les mille cent quatre-vingt-six écoles ciblées ; la prise en charge d'au moins trente élèves vulnérables dans les classes de 1^{er}, 2^e et 3^e primaire. Le projet vise également l'organisation des activités parascolaires, notamment le tutorat (cours de rattrape pour les élèves qui ont des problèmes d'apprentissage) ; la mise en place des clubs d'élèves ou comités d'élèves (ces derniers passeront des concours de lec-

ture et de calcul, celui de danse, en s'affrontant dans des compétitions sportives). Cette 2^e phase du projet mettra enfin en place un système d'alerte pour lutter contre l'absentéisme, qui est une des causes d'échecs dans les écoles.

Ce projet permettra donc de lutter contre l'abandon et la désertion scolaire grâce aux différentes activités menées en faveur des élèves. La première phase de ce projet a atteint ses objectifs et réalisé des résultats escomptés avec une bonne exécution des activités sur le terrain. La 2^e phase du projet durera de 2016 à 2018. Sa mise en œuvre a déjà commencé depuis le 1^{er} octobre 2016. Partenaire stratégique de la Caritas Congo ASBL, Unicef réalise, en sus du projet Educate A Child, d'autres projets dans divers secteurs avec la Caritas Congo, notamment dans les domaines de Wash, micro-finance, etc.

Aline Nzuzi

CRIMINALITÉ

L'ONU plaide pour le retour en prison de Gédéon Kyungu

Pour le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RDC (BCNUDH), ce chef de guerre ne peut pas être amnistié parce qu'il n'y a pas d'amnistie possible pour les crimes contre l'humanité.

Kyungu Mutanga, alias Gédéon. Ce nom fait référence à un seigneur de guerre qui a longtemps nargué les autorités militaires dans l'ex-Katanga à la tête d'un groupe Mai-Mai (milice d'autodéfense) pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003). Des nombreux témoignages mettent en relief la bestialité et la cruauté de ce chef de guerre qui a tué, pillé et violé. Condamné à mort pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ce sanguinaire qui, au départ, avait refusé de rendre les armes, s'est finalement rétracté en sortant de la clandestinité le 11 octobre. Une cérémonie officielle de reddition à son honneur a été organisée dans la ville de Lubumbashi au terme de laquelle l'intéressé a déclaré œuvrer désormais pour la paix et la stabilité du pays en appuyant les actions du gouvernement dans ce sens. La reddition de Gédéon, si elle a été saluée par le pouvoir via les autorités provinciales qui lui ont déroulé le tapis rouge, elle n'a pas été du goût de l'ONU. La communauté des nations, par le truchement du BCNUDH de la RDC voit d'un mauvais œil la liberté dont jouit Gédéon alors qu'il est encore sous le coup d'une condamnation. Cette instance onusienne s'oppose donc à toute possibilité d'amnistie en faveur de ce chef de guerre devenu, par la force des choses, un homme libre. « La position des Nations unies est claire : Gédéon a été

condamné pour des crimes contre l'humanité qui ne peuvent être amnistiés. La place de Gédéon, c'est à la prison », a déclaré à la presse José-Maria Aranaz, le directeur du BCNUDH. Et d'ajouter qu'il « ne peut pas être amnistié parce qu'il



Gédéon Kyungu

n'y a pas d'amnistie possible pour les crimes contre l'humanité » avant d'enchaîner : « La reddition de Gédéon est une très bonne nouvelle pour le retour de la paix dans la région du Katanga mais il faut qu'il rentre en prison ».

Pour rappel, Gédéon Kyungu a été arrêté, puis condamné à mort par la justice congolaise en mars 2009 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, mouvement insurrectionnel et terrorisme. Il est réapparu libre le 11 octobre à Lubumbashi, après son évasion en septembre 2011 de la prison de haute sécurité de Kasapa dans la périphérie de Lubumbashi où il était incarcéré.

Alain Diasso

AVENIR DE LA PLANÈTE

Le WWF tire la sonnette d'alarme

Le Rapport Planète Vivante 2016 note que les populations d'espèces sauvages de la planète pourraient fondre des deux tiers d'ici 2020. Mais, face au déclin de la biodiversité mondiale, les systèmes alimentaire et énergétique du globe détiennent la clé de la solution.

Ce rapport du WWF, publié le 27 octobre 2016, a noté que les espèces sauvages pourraient voir leur effectif plonger de 67 % au terme du demi-siècle s'achevant au cours de cette décennie. Cette étude, qui montre que l'homme est le premier responsable de cette situation par la surexploitation infligée à la Terre pour la première fois de son histoire, souligne également les transformations à apporter à la manière dont les sociétés produisent et consomment leur alimentation et leur énergie.

Selon un communiqué de WWF publié à cet effet, les analyses sur lesquelles repose le rapport font déjà état d'un déclin de 58 % des populations mondiales de poissons, d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens et de reptiles entre 1970 et 2012, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. « En cas de maintien, la tendance à l'œuvre conduirait à la régression des deux tiers des espèces sauvages à l'issue du demi-siècle prenant fin en 2020 », a appuyé le WWF. De belles promesses L'étude note, par ailleurs, que l'année 2020 portait aussi en elle de belles promesses. À l'en croire, à cette date, les engagements souscrits aux termes de l'accord climatique de Paris auront pris effet, et les premières actions environnementales prévues par le nouveau plan

mondial de développement durable auront été mises en pratique. Si elles sont appliquées, rassure cette étude, ces mesures, au même titre que l'accomplissement des objectifs internationaux de biodiversité fixés pour 2020, contribueront à réaliser les réformes attendues dans les systèmes alimentaire et énergétique de la planète pour protéger la vie sauvage. Le directeur général du WWF International, Marco Lambertini, cité dans ce communiqué a prévenu que « les espèces disparaissent au cours de notre existence à un rythme sans précédent ». De son avis, le phénomène ne concerne pas seulement les merveilleuses espèces que nous adorons tous, mais toute la biodiversité, dont dépend la bonne santé des forêts, des fleuves et des océans. « Ôtez-en les espèces, et les écosystèmes vont s'effondrer, empor-

tant avec eux l'air propre, l'eau, l'alimentation et les services climatiques qu'ils nous fournissent. Étant donné que nous disposons des outils permettant de résoudre le problème, il nous faut commencer à les employer sans plus tarder si nous tenons sérieusement à préserver une planète vivante pour notre survie et notre prospérité », a-t-il conseillé.

Des nouvelles preuves d'une ère anthropique

Les conclusions de l'étude apportent de nouvelles preuves du fait que la planète s'appête à faire un saut dans l'inconnu en entrant dans une période où l'humanité transforme elle-même la Terre, notamment en créant les conditions d'une sixième extinction de masse. « Les chercheurs ont d'ailleurs déjà donné un nom à cette période : l'Anthropocène. Or, c'est en comprenant pourquoi nous nous diri-

geons vers cette nouvelle époque que nous pourrions trouver les solutions aptes à restaurer les écosystèmes dont nous sommes tributaires », a fait observer le communiqué de WWF.

Mais ce rapport du WWF insiste sur le besoin de repenser les modes de production, de consommation, de mesure de la réussite et de valorisation de l'environnement naturel. « La protection adéquate de l'environnement, de même que le développement économique et social, passe par une transformation urgente du système qui impose aux individus, aux entreprises et aux gouvernements de rompre avec l'approche court-termiste prévalant jusqu'ici pour y substituer une démarche visionnaire assurant aux générations futures l'avenir qu'elles méritent », ont prévenu ces chercheurs.

Lucien Dianzenza

TROPHÉE MAMHY KLAUDIA «MISS IMPÉRATRICE»

Les inscriptions pour la 1^{re} édition se poursuivent

Lancées le 5 octobre, les inscriptions pour cette 1^{re} édition de ce trophée, qui aura lieu le 3 décembre, prendront fin le 5 novembre. Ce concours de beauté qui se déroulera du 18 au 20 novembre intègre les activités retenues pour la 18^e commémoration de la disparition de l'artiste musicienne congolaise Mamhy Klaudia, considérée comme l'impératrice de la musique congolaise.

Darling Yéda Makaya, présidente de la Fondation Mamhy Klaudia et du comité d'organisation de cette commémoration a confié au cours d'un entretien exclusif



Yéda Darling Makaya

avec les Dépêches de Brazzaville, le 26 octobre, que cette élection a été initiée pour pérenniser les œuvres de Mamhy Klaudia, décédée le 20 novembre 1998 à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Elle concerne les jeunes filles âgées entre 17 (avec autorisation parentale) et 25 ans de toutes les nationalités, de tout poids et mesurant au moins 1,60m. Le règlement de ce concours comporte quelques particularités. En effet, il allie intelligence, accoutrement de star, aptitudes de chanteuse et beauté. Évoquant ces aspects, Yéda Darling Makaya a précisé : « Les candidates devront interpréter deux chansons de Mamhy Klaudia, avoir un look et une coiffe de star à la 4^e sortie. Elles devront aussi avoir des connaissances sur la biographie et la discographie de l'artiste. Les personnes intéressées peuvent nous joindre au 04 042 35 61 ».

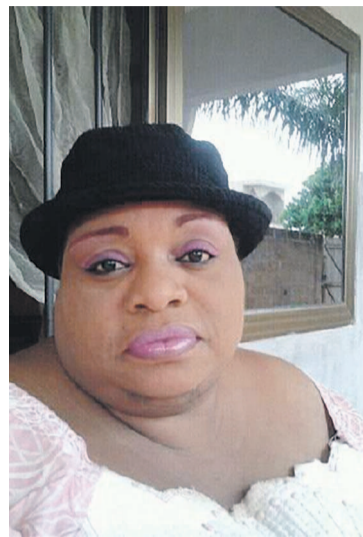
Outre ce concours de beauté, d'autres activités ont été retenues pour marquer la 18^e commémoration, notamment des conférences de presse, des concerts musicaux et un symposium sur le thème «Le professionnalisme musical : une condition et un moyen d'accès

à une véritable promotion internationale». Destiné aux artistes, opérateurs culturels et économiques, mécènes et hommes des médias. L'évènement connaîtra aussi la participation des artistes du Togo, du Bénin et de la Côte-d'Ivoire.

Donnant les raisons de toutes ses activités, Darling Yéda Makaya a expliqué : «Nous organisons toutes ces activités pour donner de la visibilité à cette 18^e commémoration parce que le dernier évènement organisé en mémoire de Mamhy Klaudia était un méga concert qui remonte à 2010. Après il y a eu des projets qui n'ont malheureusement pas abouti. Par ailleurs, il y a ses fanatiques qui se plaignent de l'absence de ses œuvres sur le marché du disque. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai suivi une formation sur la gestion du patrimoine immatérielle pour mieux gérer cet héritage phonique.»

Nécessité de l'exhumation de Mamhy Klaudia

Parmi les activités retenues figure aussi le déplacement des restes d'ossements de la star enterrée à l'ancien cimetière municipal de Mongo fermé depuis près de 8 ans. La tombe de Mamhy Klaudia devenue inaccessible en



Mamhy Klaudia l'impératrice de la musique congolaise

raison, entre autres, des enterrements anarchiques, tombe en ruine. D'où la nécessité de transférer ses restes d'ossements sur le site du cimetière municipal de Vindoulou et de lui ériger une stèle dans une zone visible et facilement accessible. Darling Yéda Makaya a lancé un appel : «Nous lançons un appel à souscription à toutes les personnes de bonne volonté qui l'ont aimée et qui peuvent nous venir en aide pour perpétuer la mémoire de celle qu'on a appelé l'impératrice de la musique congolaise, les dons en nature, espèce ou sous autres

formes seront les bienvenus». Mamhy Klaudia a marqué l'histoire de la musique congolaise par ses compositions, son dynamisme sur scène, son look et aussi son franc parlé, surtout lorsqu'il s'agissait de défendre les intérêts des artistes. Les Congolais se souviendront toujours de son célèbre cri «Na kipiala, na matalana, na baboté ça c'est moi» lancé dans son célèbre album intitulé «Okana». L'artiste a aussi marqué la Côte-d'Ivoire, son pays d'adoption, où elle a longtemps résidé et commencé sa carrière musicale ainsi que d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Notons que la Fondation Mamhy Klaudia s'est fixé comme objectifs de valoriser ses œuvres et créer un trophée en sa mémoire, favoriser les échanges entre artistes, contribuer au rayonnement et à la diffusion des cultures africaines au développement de la recherche et au rapprochement des peuples, contribuer à la solidarité entre artistes à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, stimuler et se joindre à toute initiative publique ou privée apportant aide et soutien aux artistes et à leur famille.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL LIGUE 2

Le FC Nathaly's maintient la tête du groupe

Le championnat national ligue 2, zone B, se poursuit ce vendredi au Complexe sportif de Pointe-Noire. Le calendrier prévoit deux matches, le leader du championnat FC Nathaly's reçoit Asia de Dolisie et son dauphin Total&P Congo va en découdre avec Saint-Éclair.

Après deux journées de la phase retour sans faille, le FC Nathaly's reste en tête en conservant la tête du groupe devant Inter de Pointe-Noire et Total&P Congo. Les protégés de Thernand Mboumba ont battu tour à tour Total&P Congo, 4-0 en premier match retour avant d'aller battre Inter de Dolisie à domicile, 3 buts à 0.

Champion à la fin de la phase aller, le FC Nathaly's reçoit ce 28 octobre Asia de Dolisie à 14 heures avant le derby entre leurs dauphins de Total & P Congo contre Saint-Éclair. Cette journée va se poursuivre le 29 octobre avec une seule rencontre entre TP Mokanda et Ponton-sur-mer. Soulignons que l'équipe championne à l'issue de ce championnat fera sa montée à la ligue d'honneur.

Charlem Léa Legnoki

SAISON SPORTIVE 2015-2016

La Ligue de football du Kouilou récompense les meilleures équipes

La cérémonie de remise de trophées aux meilleurs clubs de la Ligue départementale de football du Kouilou, au titre de la saison sportive 2015-2016, aura lieu le 29 octobre au stade Tata Loboko dans l'arrondissement III TiéTié avec deux finales au programme.

La première finale mettra aux prises Étoile du Ciel à OAC en minimes et la deuxième opposera le Club des jeunes à l'AS Panthère chez les cadets. Le championnat junior a été, quant à lui, remporté par le Centre de formation de football Marinho.

À l'issue des deux finales programmées dans le cadre de cette cérémonie de clôture de la saison sportive 2015-2016, les trophées seront remis aux meilleurs joueurs et équipes, à savoir le champion et le vice-champion de la D1, le champion et le vice-champion de la D2 ainsi que des trophées aux équipes du football des jeunes dont École de Marinho chez les juniors. Cette cérémonie de clôture sera rehaussée par la présence des autorités locales et du représentant du ministre des Sports et de l'Éducation physique.

C.L.L.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Calendriers



Flyers, Affiches



Livres



Livres

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

MOTS FLÉCHÉS N°094

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°094

PAS OBLIGATOIRES	COMPTOIR DE BISTROT	ALÉSA	COUREURS AILÉS	ANCIEN SOUVERAIN DE RUSSIE	GESTES TENDRES	DEUX CHIFFRES APRÈS LA VIRGULE
TRÈS PEU COMMUNS	BELLE ET PIQUANTE	ABRÉVIATION À ROME	QUI COLLENT BIEN	DIVAGUES	ACTINIUM AU LABO	
					CONS-TRUITE	
TRÈS IMPORTANT						
PARFUM						
		COCHON DE LAIT				
		C'EST NATUREL				
ARTICLE DÉFINI		EMBRASSÉ			PUISSANT EXPLOSIF	
GENTIL HÉROS DE SPIELBERG		TROMPÉ			BONS SERVICES	
	ANIMAL DES PLUS TRANQUILLES		CRIENT SOUS BOIS	ATTRAPÉ		
	ENNUYER			ELLES ALLÈ- GENT LE LAIT		
PLANTÉE D'ARBRES				PRONOM DÉMONSTRATIF		ENVOYER
ÉTREINTE				IL SERT À MODÉRER		
		APPÂT SUR L'HAMEÇON			INITIALES DU MATIN	
					RUDE	
ENTRÉE OU SORTIE			DESSIN AU COMPAS			
PARTIE DE L'ŒIL						
		FÊTE DE LA NATIVITÉ			SYMBOLE POUR UN DEGRÉ D'ACIDITÉ	BÉQUILLE À LA QUILLE
		SUITES DE NOMS			FANTAISIE	
FIN D'INFINITIF		PETIT LIEU-TENANT	FILET DE CANARD			
MŒURS		ELLE FAIT LE COUPLE	ARTICLE IN-DÉFINI			
	CONS-TANTE DU CERCLE		CUBE CAPABLE DE ROULER	PRÉNOM MASCULIN		
	IL IMITE LE MARBRE		MANCHE AU TENNIS	MÂLE OU FEMELLE		
CARACTÈRE MESQUIN	ELLE TAMISE				PAS ENCORE DÉMODÉ	
	REMUÉ				RADIO DE MONACO	
				ABRÉVIATION SUR UNE BORNE		INITIALES DEVANT JÉSUS
LIMITE EN PIERRES			SA MISE EST FAITE PAR UN JUGE			
PARASITES SAUTEURS						
		ENTRE L'EST ET LE SUD			GARDIEN DE L'ORDRE	

>FACILE

			6			5	
9	3		5			6	
5	7	3	9	1	8		2
			8		6	1	5
	1						9
8	4	5		9			
7		6	1	3	5	2	4
	5			2		6	9
	2				4		

>MOYEN

6				9		7	1	2
				8		1		
		1		4	7	6	5	
9	4				3			
8			6		4			9
			5				8	3
	7	6	9	5		8		
			7		6			
5	1	9		3				6

>DIFFICILE

		1			3	2		
	4	2		6				
5	3						7	4
9					6		5	
6	2			8			4	7
	1		2					8
4	7						2	9
				2		7	3	
		9	3			4		

MOTS CROISÉS N°094

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Dans ce type d'organisation, c'est le mâle qui a le bien. - 2. Il remplit le fossé. Tout blanc. - 3. Faire supporter une chose pénible. - 4. Possessif. Marqué sur l'étal. Source d'informations. - 5. Bon antidépresseur. Maîtresse des colles. - 6. Pour désigner. Point fictives. - 7. Les hommes qui ont le bac. - 8. À l'origine de la jouissance. Son homme ne devrait pas la violer. - 9. Fleur bleue. Cela combat le mal. - 10. Ville allemande. Aller jusqu'à l'épuisement.

>VERTICALEMENT A. Il est donc possible d'y passer. - B. Article contracté. Principe de vie et de pensée. Régal de xylophages. - C. Donnent l'aiguille du Midi. - D. Du chef de l'académie. - E. Adorateur du Soleil. Préposition. Visible sur la borne. - F. Une disparition qui évite le mal. - G. Un homme qui est contre. Poussé. - H. Plus long s'il est faux. Fais comme les Chouans. - I. Différents au cours d'une vie. Usé par le temps. - J. Il bouche des trous.

MOTS À MOTS N°094

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① MINER + FETE = F | | | | | | | T
- ② ENCRE + IDES = R | | | | | | | E
- ③ ILOTE + HERE = H | | | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°093

C	A	C	S	P	T						
C	O	R	S	E	L	E	T	E	P	E	E
M	E	S	S	E	O	R	N	E	N	T	
I	M	P	A	S	S	E	E	D	I	T	O
A	U	G	E	S	E	N	E	G	A	L	
M	N	I	N	T	A	C	T	N	E		
D	U	R	C	I	A	I	L	E	E	S	
T	A	N	E	P	E	L	E	E	R		
N	I	D	S	S	E	R	V	A	G	E	
E	T	O	C	O	T	E	E	B	O	B	
N	A	N	A	R	S	A	U	T	E		
N	E	S	O	S	A	S	U	S	E	R	
B	P	R	I	N	C	I	P	E	L		
R	A	S	A	D	E	I	R	E	L	U	
H	L	I	N	G	E	R	E	O	E		
F	I	L	E	R	A	S	S	O	I	R	

SUDOKU N°093

1	5	9	2	4	7	8	3	6
4	7	3	1	8	6	2	5	9
8	2	6	9	5	3	4	7	1
3	6	4	7	1	8	9	2	5
7	9	2	4	6	5	1	8	3
5	8	1	3	9	2	7	6	4
2	4	7	5	3	9	6	1	8
9	3	8	6	2	1	5	4	7
6	1	5	8	7	4	3	9	2
4	1	7	5	6	9	8	3	2
8	2	6	3	1	7	9	4	5
5	9	3	2	8	4	1	6	7
3	6	8	4	5	2	7	9	1
1	5	4	7	9	8	3	2	6
2	7	9	1	3	6	4	5	8
9	3	2	8	7	5	6	1	4
6	8	5	9	4	1	2	7	3
7	4	1	6	2	3	5	8	9
7	4	5	3	9	8	2	6	1
6	3	8	5	2	1	7	9	4
2	1	9	6	7	4	5	3	8
8	6	4	9	5	3	1	7	2
3	2	1	7	4	6	8	5	9
5	9	7	1	8	2	6	4	3
4	7	3	8	1	5	9	2	6
9	8	2	4	6	7	3	1	5
1	5	6	2	3	9	4	8	7

MOTS CROISÉS N°093

C	A	R	A	C	T	E	R	E	S
A	M	E	N	U	I	S	E	R	A
T	E	T	B	A	T	N	S		
A	N	I	S	E	R	L	E	S	
P	E	N	E	E	P	I	E	E	
U	E	V	E	R	A	N			
L	A	E	N	T	O	I	L	A	
T	I	N	S	R	F	A	G		
E	R	E	M	A	I	G	R	E	
R	E	S	P	E	C	T	E	E	S

MOTS À MOTS N°093

1/ RESTAURER. 2/ AÉROSTIER. 3/ RIVERAINE.

DISPARITION

Le parlement rend hommage à Claude Abraham Milandou

Le parlement conduit par les présidents des deux chambres, André Obami-Itou (Sénat) et Justin Koumba (Assemblée nationale), assistés des membres du gouvernement et des parlementaires, a rendu le 27 octobre à Brazzaville, un dernier hommage au membre du comité central du parti congolais du travail, député de la circonscription de Loandjili 3 à Pointe-Noire, Claude Abraham Milandou, décédé le 12 octobre à Paris à l'âge de 48 ans.

Dans l'oraison funèbre, lue pour la circonstance par le député Fernand Sabaye, Claude Abraham Milandou est né le 27 décembre 1968 à Pointe-Noire. Fils de Paul Milandou et de Angélique Mabounda.

Après ses études primaires et secondaires à Pointe-Noire, il intègre l'université Marien- Ngouabi en 1990 et s'inscrit à la faculté de Droit. Licencié en Droit public, il obtient sa maîtrise en 1995. De 1997 à 2000, Claude Abraham Milandou est responsable du personnel à la société commerciale africaine (SO-CAF). De 2000 à 2009, il exerce comme chef d'Agence du groupe international Yoka Bernard à Pointe-Noire avant de démissionner. Au plan politique, il s'illustre déjà à l'âge de 26 ans en créant en 1994, avec quelques amis, « le Cercle national Sassou » présidé par Emile Massudi. Claude Abraham Milandou en est le secrétaire général.

Deux ans après, il devient secrétaire chargé des questions juridiques du Cercle. En 2000, il intègre le club 2002-Pur, en 2000. Il est élu député de la circonscription de Loandjili 3 à Pointe-Noire en 2002.

En avril 2007, il adhère au Parti congolais du travail (PCT) et se fait

de nouveau élire, dès le premier tour, député de Loandjili 3 de cette formation politique, à la faveur des élections législatives de Juillet 2007. Au PCT, il a occupé plusieurs postes de responsabilité: de mai 2007 à décembre 2011, il est secrétaire à la communication au secrétariat permanent du comité départemental du PCT à Pointe-Noire ; en mars 2008, vice-président de la commission de contrôle et d'évaluation du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP).

En juin 2008, il est tête de liste du RMP dans l'arrondissement 4 Loandjili aux élections locales. Il devient par la suite président par intérim du comité départemental du parti congolais du travail à Pointe-Noire, de juin à juillet 2010. Président de la commission politique de marketing et de la communication du comité préparatoire du 6ème congrès extraordinaire du PCT en 2011 et membre de la délégation du Parti à la concertation politique d'Ewo.

Elu membre du Comité central du PCT à l'issue du 6ème congrès extraordinaire, il est depuis janvier 2012, vice-président de la Commission de contrôle et d'évaluation de la fédération du PCT du département de Pointe-Noire.

Il a aussi été très actif dans la vie associative. Coordinateur général du cercle de réflexion propositions et initiatives (CRPI), il a organisé de 2006 à 2015, plusieurs activités, parmi lesquelles des conférences-débats autour des thèmes comme : la refondation de l'espace politique national ; la nouvelle espérance ; réalités et perspectives ; les relations France-Afrique etc.

Rappelons que le CRPI avait signé un accord de coopération avec le réseau universitaire du parti socialiste sénégalais.

Jean Jacques Koubemba

ELECTIONS FÉCOKET

Le candidat Bruno Jean Richard Itoua dévoile son projet d'actions

Lors d'un échange avec les basketteurs venus de tous les coins de Brazzaville, le candidat à la présidence de la Fédération a retracé son parcours de joueur avant de dire ce qu'il fera pour redorer le blason de la discipline, au cas où il serait élu.

Dans les 1970 à Pointe-Noire où il est né, Jean Bruno Richard Itoua a commencé sa carrière de basketteur. Très jeune donc, il a été capitaine dans la plupart des clubs où il est passé dont le club Kimpouanza. Les vétérans présents à cette rencontre ne l'ont pas démenti. Ils ont bien au contraire reconnu que c'est avec la balle au panier que Bruno Jean Richard Itoua a fait ses preuves en milieu sportif. Président de la ligue de Pointe-Noire à l'époque puis président d'honneur de Brazza-basket. A un moment de carrière, il a d'ailleurs assumé les fonctions de président de la section football de Patronage. Candidat à la présidence de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket), Bruno Jean Richard Itoua a un programme d'actions qui repose sur vingt axes prioritaires. Au cas où il serait élu, ce-



Le candidat Bruno Jean Richard Itoua / crédit photo Adiac

lui-ci dotera la Fécoket d'un siège. Il compte également renouveler le protocole d'accord entre la Fédération congolaise et la Fédération espagnole de Basketball. La formation des cadres techniques (arbitres, officiels de table et dirigeants de clubs) au niveau local et international, recenser et réhabiliter voire construire les aires de jeu de proximité tout en mettant en valeur les installations sportives acquises à

la faveur de la municipalisation accélérée, doublées de celles héritées des onzièmes Jeux africains. Les actions que le candidat entend mener ne sont pas ici exhaustives... « Je vais apporter l'apaisement pour permettre au basket congolais de se réconcilier avec lui-même. Je créerai toutes les conditions pour que le basket congolais rayonne au-delà des frontières nationales », a promis Bruno Jean Richard Itoua.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

1998 (42)

Le Forum national pour la réconciliation, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo, la création du Conseil national de transition, la naissance de la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), le message des évêques, constituent les temps forts du premier semestre de l'année 1998.

C'est donc, après les coups de canon, sur l'air de la réconciliation que s'ouvre l'année 1998. Il ressort du rapport général, présenté par le comité préparatoire du Forum national pour la réconciliation, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo, que le mandat du président Lissouba est un désastre pour le pays. Par exemple, la dette publique congolaise est passée de 1.365,51 milliard de FCFA en 1991 (chiffre communiqué à la Conférence nationale) à 2.942,88 milliards de FCFA au 31 décembre 1997. La paupérisation s'est généralisée : salaires des fonctionnaires réduits et non payés régulièrement, bourses et pensions boycottées, accumulation de la dette intérieure : 18 salaires impayés dans la Fonction publique ; 22 mois de pensions non versées et 44 mois de bourses non honorées.

La commission juridique, quant à elle, a conclu qu'il y a bien eu au Congo, pendant la période allant du 31 août 1992 au 18 octobre 1997, conception, organisation et exécution du crime de génocide tel que défini par les conventions internationales pertinentes et par le droit des gens. Le terme génocidaire fait une tonitruante entrée dans le glossaire politique congolais. Les deux camps, pouvoir et opposition, se renvoyant à la face ce mot odieux. La même commission a proposé, pour la future constitution, un régime présidentiel avec un mandat de 7 ans. Ce qui est constant, depuis la Conférence nationale souveraine, c'est la course aux perdiems. Prévu au départ pour 600 participants, ce chiffre est passé à 1000, puis à 1400. Personne ne voulant rater ce complément inespéré de salaire.

Le Forum a débouché, le 13 janvier 1998, sur la création d'un Conseil national de transition. Justin Koumba, président ; Jacques Bombete, 1^{er} vice-président ; Benjamin Bounkoulou, 2^e vice-président ; Pierre Ngolo, 1^{er} secrétaire ; Philomène Fouty-Soungou, 2^e secrétaire ; Léon Bemba, 1^{er} questeur ; Berthe Bedelle Doukoro,

2^eme questeur constituent le bureau de cette nouvelle structure. Des participants au Forum ont proposé que le président de la République, le général d'armée Denis Sassou Nguesso soit élevé au grade de maréchal, « en signe de récompense pour avoir libéré le Congo du tyran Lissouba ». Cette proposition a été saluée par des acclamations nourries d'un public debout. Sans suite. Tant mieux pour le pays, les précédents maréchaux africains ont piteusement sombré dans les abysses de l'histoire. Comme les présidents-fondateurs. La nature a horreur du vide. Michel Mampouya le comble, en prenant la direction du MCDDI, malgré les vociférations du président-fondateur de ce parti, Bernard Kolélas, en fuite. Et aussi, en dépit de son exclusion du MCDDI, « pour haute trahison ». C'est le début d'un feuilleton politique burlesque, « entre rumeurs folles et volonté d'apaisement ».

Les évêques du Congo, réunis en assemblée plénière à Kinkala, à partir du 11 mai, adressent un message au pouvoir en place, qui peut se résumer en quelques mots : « Le Congo a faim et soif de paix ». Cette déclaration intervient au moment où l'Ob-

servatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) déplore les violations flagrantes et systématiques des droits de l'Homme au Congo, en dépit de l'engagement pris par le chef de l'Etat « de ne ménager aucun effort pour protéger les droits humains, dont le droit à la vie ».

Création, au mois de mars 1997, à Pointe-Noire, de Renaissance, cercle de réflexion et d'action politique, par Claude Abraham Milandou qui vient de tirer sa révérence, en ce mois d'octobre 2016. C'est le lieu ici de saluer la mémoire de celui qui a voulu innover en « créant un nouvel espace qui fasse que les idées nécessaires au développement puissent prendre le dessus sur les idées rétrogrades », ce qu'il appelait : « faire la politique autrement ». « Faire la politique autrement ». C'est ce que suggère le député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, dans son récent ouvrage, véritable pavé dans la mare politique congolaise. Cet ouvrage, intitulé : « le PCT, faire la politique autrement », continue de défrayer la chronique, depuis sa sortie. Ainsi va la vie au Congo. (À suivre).

MFUMU